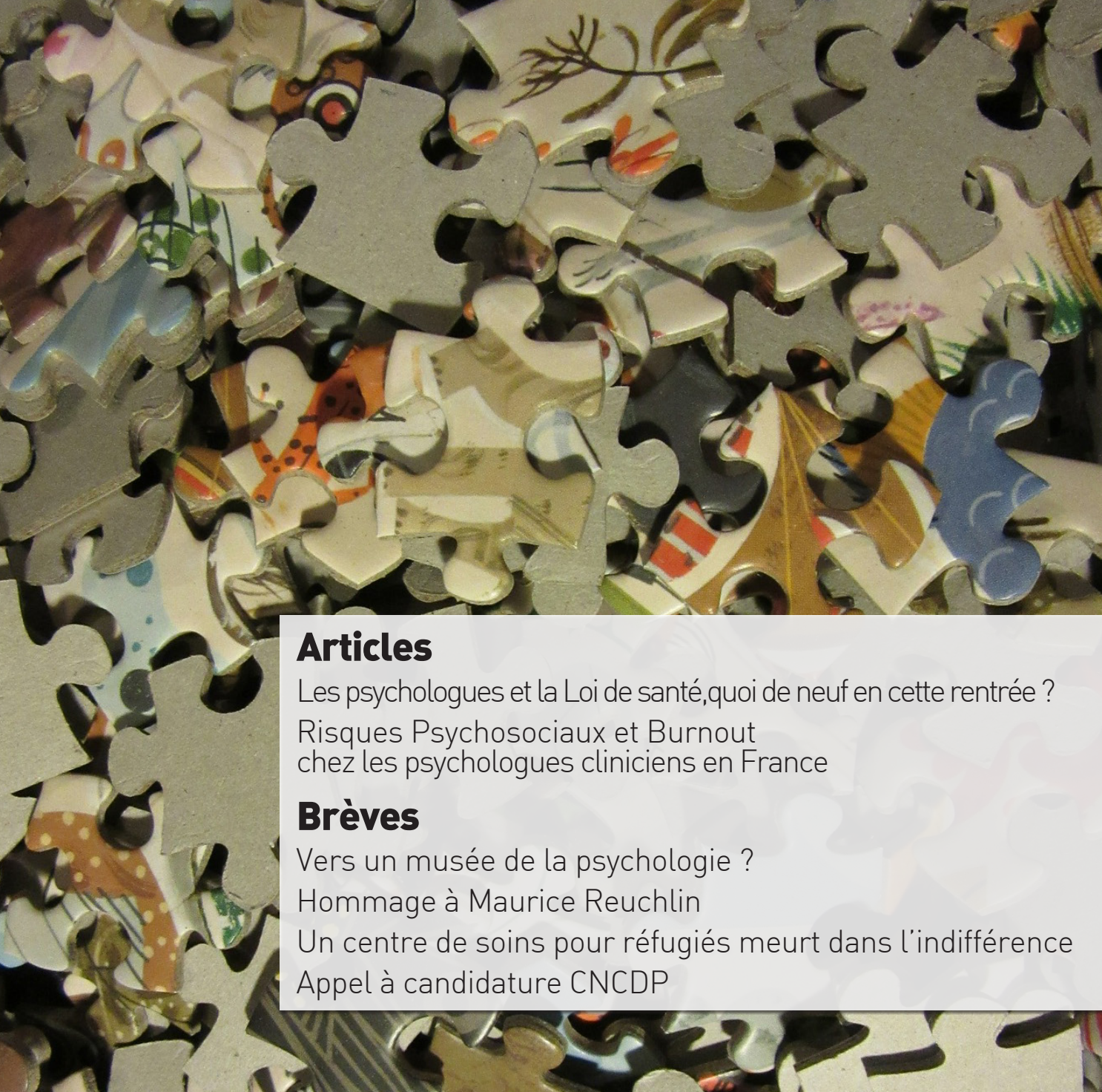


n° 80
septembre
2015

Fédérer

Le Bulletin des Psychologues et de la Psychologie



Articles

Les psychologues et la Loi de santé, quoi de neuf en cette rentrée ?
Risques Psychosociaux et Burnout
chez les psychologues cliniciens en France

Brèves

Vers un musée de la psychologie ?
Hommage à Maurice Reuchlin
Un centre de soins pour réfugiés meurt dans l'indifférence
Appel à candidature CNCDP



Sommaire

EDITORIAL 1 *Les 30 ans du titre, une rentrée comme les autres ?*
Benoît Schneider

MOT DE LA RÉDACTION 2 *Fédérer, un bulletin participatif*
Céline Parisot

régions

PAYS DE LA LOIRE 3 *Les nouvelles de la coordination*
Frédérique Dizier, Christine Jeoffrion, Christine Faye-Dumanget
et Cécile Bapst

CENTRE 4 *Signal-Éthique du signalement*
Un psy en herbe heureux ? C'est possible ! 2e éd.

5 *Les écrits professionnels du psychologue*

PROVENCES-ALPES-CÔTE D'AZUR 5 *Le pôle Provence fait sa rentrée*
Claire Silvestre-Toussaint et Elsa Elkerchi

LORRAINE 6 *La coordination dynamisée*
Virginie Tschomodanov et Céline Parisot

BRETAGNE 7 *La plainte à penser*

AQUITAINE 8 *Brèves et rendez-vous de rentrée*

articles

LOI DE SANTÉ 10 *Les psychologues et la Loi de santé, quoi de neuf en cette rentrée ?*
Gladys Mondière

PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE 12 *Un statut enfin acquis. Merci madame le ministre !*
Jacques Garry

ÉTUDE 13 *Risques Psychosociaux et Burnout
chez les psychologues cliniciens en France*
Noëlle Girault-Lidvan et Sophie Berjot

les brèves

HOMMAGE 17 *Maurice Reuchlin*

FONCTION PUBLIQUE 17 *Concours de la Fonction publique*

COMMUNIQUÉ 18 *Création d'un corps unique de psychologues de l'Éducation nationale :
De nouvelles perspectives pour l'accompagnement des élèves dans
leur parcours scolaire et leur orientation*

TRAVAIL 19 *Enquête sur le crash d'un avion Germanwings, quelles recommandations ?*
Erik Declercq

SOUTIEN 20 *Un centre de soins pour réfugiés meurt dans l'indifférence*
Karin Teepe

INTERNET 20 *Naissance du site internet de Reliance et Travail*
Magali Manzano

INTERNET 21 *Un cours gratuit en ligne sur la maladie d'Alzheimer*
Pr. Joël Belmin

INITIATIVE 22 *Vers un musée de la psychologie ?*
Association pour la Recherche et l'Intervention Muséale en Psychologie

DÉONTOLOGIE 23 *Appel à candidature CNCDP - octobre 2015*
Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues

EXPÉRIENCE 24 *Premier congrès, premier article*
Loren Fragoso

RESSOURCES 25 *Entretiens de la psychologie 2015 : Les vidéos en ligne !*

CONGRÈS 27 *Congrès de la Société Française de Psycho-Oncologie*

formations

FORMATIONS EPEP 31 *Des formations adaptées à notre profession*
Brigitte Guinot

agenda

La FFPP : de octobre à décembre 2015.
Site FFPP : l'agenda en ligne

librairie

MAGAZINES 33 *Dans les kiosques ce mois-ci*

Fédérer

Le Bulletin des Psychologues et de la Psychologie
Volume n° 80 - septembre 2015.

Directeur de la publication

Benoît Schneider

Rédacteur en chef & Secrétaire de Rédaction

Céline Parisot

Comité de rédaction

Gladys Mondière,
Claire Silvestre-Toussaint
Karin Teepe,
Emmanuelle Truong-Minh.

Relecture

Madeleine Le Garff,
Inès Pelissier,
Véronique Griffiths
Marie-Françoise Puget,
Marie-Jeanne Robineau.



Fédération Française
des Psychologues et de Psychologie

Siège social

77, Rue Decaen, Hall 10
75 012 Paris

Bureaux

71, Avenue Édouard Vaillant
92 774 Boulogne-Billancourt Cedex

Tél : 01 55 20 54 29 - Fax : 01 55 20 54 01
E-mail : siege@ffpp.net

www.psychologues-psychologie.net
www.ffpp.net

N° ISSN : 1961-9707

Les 30 ans du titre, une rentrée comme les autres ?

Benoît Schneider

Professeur de psychologie,
Psychologue, n° ADEL : 54 93 01 186 9
Président de la FFPP



La période qui a précédé la coupure d'été s'est achevée sur un point d'orgue pour la FFPP et les psychologues : les 6^{es} Entretiens francophones de la psychologie. Ils avaient vocation à ponctuer l'anniversaire des 30 ans du Titre : « Psychologue : à quel Titre ? 30 ans plus tard, bilans et défis pour la formation et la pratique des psychologues ». Outre l'ensemble des intervenants qui ont chacun, dans leur domaine spécifique, apporté des contributions sur l'actualité des connaissances et des pratiques, nous avons sollicité des conférenciers de renom. Le défi que nous leur avons lancé était de nous proposer un bilan dans leur champ de compétence et d'intervention, de porter un regard rétrospectif sur les psychologues et la psychologie, voire d'oser un regard prospectif sur leur devenir. Ce sont ces conférences que nous mettons à disposition de tous sur le site de la FFPP et qui prolongent et élargissent l'audience des Entretiens. On trouvera également la diffusion d'une Table ronde qui a réuni plusieurs organisations essentielles de la profession et réaffirmé la nécessité du travail commun et du rassemblement, au-delà des spécificités d'approche. Cette diffusion offre au-delà un témoignage vivant des efforts et des difficultés pour atteindre ces objectifs, des décalages parfois entre les orientations organisationnelles et les attentes des psychologues « au quotidien ». Tenter de les prendre en compte et de les résorber, tel est notre défi.

nouveaux publics : initialement conçues à destination de non psychologues, l'expérience montre que ces conférences touchent également les psychologues eux-mêmes et les étudiants, orientation qu'a bien saisi « Le Journal des Psychologues » qui est devenu pour ce dispositif notre nouveau partenaire. Ambition aussi quant au contenu : en proposant comme thème du cycle 3 « Les enjeux éducatifs au cœur de l'École : contribution de la psychologie sociale aux débats », ce sont bien les modalités d'intervention des psychologues dans l'espace public qui sont abordées.

L'année qui arrive va être marquée par des évolutions importantes au plan statutaire pour nombre de psychologues : l'adoption des textes qui vont régir les psychologues de l'Éducation nationale, la fin de l'étape d'expérimentation dans la Fonction Publique Hospitalière. Elle sera aussi marquée par des débats essentiels sur la question de la déontologie et de sa réglementation. À ce titre, cette année se présente comme un indicateur majeur de la capacité de la profession à se réguler. Mais là encore, au-delà de l'importance numérique ou d'exemplarité que proposent ces dossiers, nous devons nous efforcer d'être vigilants vis-à-vis des secteurs de notre profession plus dispersés ou plus fragiles, donc souvent moins en capacité de défendre leur espace de compétences et de savoirs.

Une autre façon de faire reconnaître les psychologues et la psychologie, c'est de diffuser et faire valoir nos apports. Une double ambition émerge à travers le nouveau cycle de Conférences : « À la découverte de la psychologie d'aujourd'hui ». Extension d'abord vers de



MOT DE LA RÉDACTION

Fédérer, un bulletin participatif

Céline Parisot

Psychologue, n° ADELI : 54 93 01 81 0
Rédactrice en chef de Fédérer

*Chaque mois, retrouvez les informations essentielles qui vous concernent.
Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles, vos brèves ou
vos billets d'humeur.*

C'est la rentrée. Fédérer revient avec des brèves, des informations et des articles de fond sur nos préoccupations quotidiennes liées à notre profession. Etudiants, praticiens et/ou enseignants chercheurs, la FFPP vous propose à travers son bulletin de retrouver les informations dont vous avez besoin. Au niveau national comme au niveau local, venez découvrir comment la FFPP agit pour la profession.

N'hésitez pas à nous envoyer vos informations, des articles ou des brèves : celine.parisot@ffpp.net. Le comité de rédaction prendra soin de donner priorité aux propositions qui sont en lien avec l'actualité.

En juin dernier ont eu lieu les 6es Entretiens Francophones de la Psychologie, lieu d'échanges incontournable, nous annonçons ici la mise en ligne des vidéos intégrales des conférences plénières. Retrouvez-nous sur nos différents supports : site internet, forum et tout prochainement facebook.

Bonne lecture,
Au plaisir de vous lire.



Toujours disponible en téléchargement gratuit :
Fédérer 79, mai 2015

Q À lire, 📄 à télécharger ou 📢 à partager:

Les anciens numéros de Fédérer sont toujours disponibles :

- en consultation en ligne, rubrique Fédérer sur le site de la FFPP <http://psychologues-psychologie.net>
- ou en téléchargement, rubrique Téléchargements sur le site de la FFPP
- Vidéos des Entretiens 2015 : <http://www.entretiens2015.org>



PAYS DE LA LOIRE

Les nouvelles de la coordination

Frédérique Dizier, Christine Jeoffrion, Christine Faye-Dumanget et Cécile Bapst

Membres de la coordination régionale Pays de la Loire.

Actions 2015 passées et en cours :

- Nantes, Janvier et Février 2015 : Mise en place d'« Ateliers Recherche d'Emploi : Lettre de motivation et Simulation d'entretien » à l'initiative de plusieurs membres du bureau de la coordination avec l'aide de psychologues de l'AFPA, membres de la FFPP : Pascale Merceron, Pascale Gouliardou et Mickaëlla Robin-Bouillard. Qu'elles en soient vivement remerciées !
- Rezé (44), Mars 2015 : Tenue d'un stand FFPP lors de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale
- Nantes, Mai et Juin 2015 : Accueil de la formation nationale FFPP décentralisée AGAP (Animateurs de Groupes d'Analyse des Pratiques) animée par Claude Michalet et Patrick Cohen
- Nancy, Juin 2015 : Participation aux 6es Entretiens Francophones de la Psychologie : représentation de la Coordination aux Entretiens par plusieurs membres du Bureau : participation au Comité scientifique, organisation de symposia, modération d'ateliers, etc...

Actions à venir et projets :

- Après un premier café Psycho qui s'est tenu fin 2014, plusieurs autres Cafés Psycho vont être organisés en cette seconde partie de 2015 afin de favoriser les échanges entre psychologues.
- Renforcement des contacts avec les institutions locales et régionales. Nous avons pour objectif de soutenir la visibilité de la Coordination au sein de la région en renforçant les relations avec l'ARS, le Conseil Régional, etc.
- Mise en place de groupes d'intervision sur

Nantes et/ou Saint Nazaire et sur Angers, et d'un groupe de supervision dans le cadre d'EuroPsy, vous trouverez prochainement des informations en ligne sur notre site, consultez-le.

- Et dès septembre, la Coordination régionale Pays de la Loire a le plaisir de vous annoncer la mise en place de 5 conférences nationales à Nantes « À la découverte de la psychologie d'aujourd'hui », cycle n° 1 « Des apprentissages aux savoirs scolaires ». Les conférences se tiendront à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines - Bâtiment Tertre - Amphi E. Notez d'ores et déjà dans vos agendas la 1ère date : le 15 septembre de 18h00 À 19h30 : Agnès Florin abordera « Les premiers pas à l'école ». Ces conférences sont susceptibles d'intéresser un large public, nous comptons sur vous pour transmettre l'information à vos connaissances (amis, ensembles scolaires, crèches...) et réseaux.



Q À lire, ⬇ à télécharger ou 📱 à partager:

Inscriptions et renseignements : <http://www.psychologues-psychologie.net/conferences/index.php/l-agenda-des-conferences>

Retrouvez-nous sur : <http://www.psychologues-psychologie.net/> Onglet « En régions » puis « Pays de la Loire ».

Et continuez à communiquer sur le forum : <http://psychologues-psychologie.net/forum/forumdisplay.php?28-Pays-de-Loire>.

CENTRE

Signal-Éthique du signalement

L'équipe de la coordination.

Autour du signalement, beaucoup de mythes. Autour du dévoilement, beaucoup de rites... Et le secret ? Et l'Institution ? Et la temporalité ? Et l'éthique ?

Autant de réflexions préoccupantes et révélatrices d'un mal indicible : en quoi, comment moi, psychologue, détenteur de la parole, gardien de l'intimité, dois-je soudain sortir de ma réserve, de mon mutisme neutre et bienveillant, pour mettre à jour le danger, la violence, l'impensable ?

Et puis d'abord, qu'est-ce que je signale : des signaux ou des actes ? Dans quel cadre ? Comment puis-je continuer à travailler avec la famille ? Existe-il une pédagogie du signalement ? Un guide ? Un manuel de « L'info préoccupante pour les nuls » ? Et puis quand ? Je ne sais pas moi, un signalement préventif, ça existe ?

Nous proposons, à l'occasion et autour de cette journée d'étude, de croiser les regards et les points de vue, pour y voir un peu plus clair, en prenant évidemment en compte la complexité et les grands paradoxes du signalement : celui de la parole et des actes ; celui du vérifiable et du tacite ; celui du maintien du lien thérapeutique et de la rupture par signalement interposé ; celui du secret, de la sauvegarde de cette parole, et de la délation...



Samedi 3 Octobre 2015 de 9h00 à 18h00
Maison des Associations
Place Saint-Beuve, à Orléans La Source

Q À lire, à télécharger ou à partager:

Retrouvez les informations sur le site de la FFPP, rubrique Colloques & Journées d'étude ou sur l'espace Région Centre : http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com_content&view=article&id=209:je-centre2015&catid=21&Itemid=139

Un psy en herbe heureux ? C'est possible ! 2^e éd.

M ercredi 15 avril 2015 a eu lieu la deuxième édition de la demi-journée d'information organisée par la Coordination FFPP Centre en partenariat avec le département de psychologie de l'Université de Tours, et destinée aux étudiants. Le thème est resté le même que l'année précédente « Un psy en herbe heureux ? C'est possible ! ». Cette réunion a pour but d'informer et surtout d'échanger avec les étudiants autour de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés en psychologie. L'intérêt qu'ont porté à cette initiative Robert COURTOIS, Geneviève BRECHON et Valérie

PENNEQUIN, enseignants à l'Université, nous a permis de mener à bien ce projet. Notre coordination est toujours sensible à créer des passerelles entre le milieu universitaire et le milieu professionnel, et s'intéresse aux questions des étudiants qui ne sont pas traitées lors de leurs études.

Trois professionnels de la psychologie, Mme CHOU DECAZES (psychologue en libéral), M. LEHAIN (psychologue du travail) et Mme KUHNEL (psychologue en gériatrie) ont présenté leur travail et leur parcours aux étudiants. Trois membres du bureau de la région Centre sont également intervenus lors de cette journée afin d'apporter une information variée et complète aux étudiants concernant l'insertion professionnelle. Aube PLASSAIS, Stéphanie CHARBONNIER et Kathleen HURE-GRAND, psychologues et membres de la coordination FFPP Centre ont également participé au débat et ont présenté l'association : l'importance de se fédérer en réseau, bénéficier de groupes d'intervision, défendre le titre de psychologue ... Nous avons également accueilli l'association étudiante « L'amphi des pys » qui a pu exposer ses actions.

Une trentaine d'étudiants étaient présents pour



écouter notre intervention qui s'est déroulée dans l'après-midi et s'est terminée par un échange convivial autour de quelques boissons entre étudiants et professionnels. Alors que nous pensions toucher essentiellement des étudiants de Master, nous avons également accueilli des étudiants de Licence ainsi que de jeunes diplômés en recherche d'emploi. Chacun a semblé y trouver son compte et nous avons eu à cœur de pallier aux problèmes relevés l'année

précédente. Ainsi, notre intervention a été moins longue afin de favoriser les échanges entre étudiants et professionnels, et nous avons axé notre discours sur des thématiques plus concrètes telles que : les structures employant, numéro ADELI, conventions collectives, salaires, rémunérations... C'est un partenariat très riche qui continue de se construire avec l'Université de Tours, et nous les en remercions.

INFO FORMATION

Les écrits professionnels du psychologue

Cher(e)s collègues,

Suite à vos demandes et afin de répondre à vos attentes, la FFPP région Centre a organisé la délocalisation de la formation intitulée «**Les écrits professionnels du psychologue**».

Le psychologue est amené à rendre des comptes de sa pratique et pour cela il produit des écrits : exercice complexe car traversé par des enjeux déontologiques, éthiques, juridiques et subjectifs. Tous ces aspects seront questionnés et étudiés au cours de cette formation.

La formation se déroulera les 13, 14 et 15 janvier 2016 à la Maison des associations d'Orléans.

Quelques places sont encore disponibles. L'inscription et les demandes de renseignements s'effectuent à l'adresse suivante : **secretariat@ffpp.net** (voir également les sites de **EPEP** **entretiensdelapsychologie.org**, rubrique Catalogue | Les écrits professionnels). Des facilités de paiement sont proposées.

Fédéralement

La Coordination FFPP région Centre

PROVENCES-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le pôle Provence fait sa rentrée

Claire Silvestre-Toussaint (responsable) et **Elsa Elkerchi** (coordinatrice)

En Janvier 2015, la coordination régionale PACA dont le siège se situe à Nice a impulsé la création d'un Pôle à l'ouest de la région. Suite à cela, plusieurs rencontres ont eu lieu à Avignon et des projets ont émergé : mise en place d'un groupe d'intervision ; partage des connaissances sous la forme de sessions d'inter-formation ; organisation de conférences, de débats, de journées d'étude, etc.

Un premier projet se concrétise à la rentrée avec une demi-journée d'inter-formation sur le thème de la pratique du psychologue à domicile qui aura lieu le :

**Samedi 03 Octobre 2015
de 09h30 à 12h30
à la Maison IV de Chiffre,
26 rue des Teinturiers à Avignon.**

Les coordinations régionales permettent de se rencontrer, de se connaître et de se fédérer. Le Pôle Provence a donc pour objectif de rassembler

un maximum de collègues vivant et/ou exerçant en PACA-Ouest et pourquoi pas d'étendre la coordination à la région Languedoc-Roussillon, cette zone géographique étant particulièrement peu représentée par la FFPP. N'hésitez pas à rejoindre le Pôle Provence et à parler de son existence à votre réseau professionnel.

Nous comptons sur vous !

Nous rappelons que l'adhésion à la FFPP est obligatoire pour pouvoir bénéficier des activités développées par le pôle.

Contacts :

Responsable du Pôle Provence :

Claire Silvestre-Toussaint,

✉ cst.psychologue@gmail.com

Coordinatrice du Pôle Provence :

Elsa Elkerchi,

✉ elsa.elkerchi@dapeidorange.com

LORRAINE

La coordination dynamisée

Virginie Tschomodanov (présidente) et Céline Parisot (membre actif)

En Lorraine, nous sommes prêts pour une rentrée intense, à l'image de cette fin d'année scolaire qui s'est finie au gré de belles rencontres et des 6es Entretiens Francophones de la Psychologie à Nancy.

À cette occasion, nous avons pu une nouvelle fois constater combien notre région est dynamique, et nous vous en remercions.

Pour poursuivre sur cette dynamique, nous vous convions à :

**L'Assemblée Générale
Le 6 novembre 2015, à 18h
dans les locaux (Bât J)
de l'université de Lorraine
(Bld Albert 1er à Nancy).**

La Coordination Lorraine de la FFPP vous présentera ses projets à venir, en articulation avec les grands chantiers en cours menés par le Bureau Fédéral, les enjeux de la psychologie de demain et ses déclinaisons au quotidien pour chaque praticien, enseignants-chercheurs et étudiant.

Cette Assemblée Générale est ouverte à tous, nous comptons parmi nous beaucoup de nouveaux adhérents, et nous profiterons de ce moment pour faire connaissance autour d'un verre de l'amitié.

L'Assemblée Générale est aussi l'occasion de marquer son engagement. Vous êtes professionnel, jeunes diplômés, étudiants (M1 ou M2) et vous souhaitez participer à la vie active de l'association ? Vous pouvez nous rejoindre, chacun

pouvant porter sa pierre à l'édifice. En juin, nous avons participé grandement à l'organisation des 6es Entretiens Francophones de la Psychologie, grand moment pour chacun d'entre nous. L'équipe de la coordination se rencontre une fois tous les deux mois pour mettre en œuvre les projets et assurer le bon fonctionnement des formations nationales délocalisées en Lorraine, des groupes d'intervision. Nous rejoindre c'est également profiter d'un réseau bien installé maintenant depuis 2007, de rompre avec l'isolement dont certains de nos collègues peuvent souffrir.

Aujourd'hui, l'équipe est composée d'Emeline DAUTEL, Christophe DEFERT, Céline PARISOT, Inès PELISSIER, Sophie SERY, Anne TENCE et Virginie TSCHOMODANOV notre présidente.

Vous avez des idées, un peu de temps, une envie de partager, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Vous hésitez à adhérer à la Fédération, l'Assemblée Générale est l'occasion de poser des questions et de rencontrer des collègues, sans engagement.

Adhérents, non adhérents et curieux sont les bienvenus pour ce moment d'échange et d'informations.

Contact :

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes demandes d'informations et/ou précisions :

✉ ffpplorraine@gmail.com



BRETAGNE

La plainte à penser

L'équipe de la coordination

La coordination FFPP BRETAGNE organise une journée d'étude sur «**La plainte à penser**», qui se déroulera le **16 octobre 2015, à RENNES**.

Les psychologues sont fréquemment confrontés à la plainte dans le cadre de leur pratique. Plainte du demandeur, demandeur unique ou pluriel (équipe, famille, collègues, institution, etc...)

La plainte peut toujours être considérée comme l'expression d'une souffrance subjective, exprimée de manière individuelle ou collective. En accueillant cette plainte qui sous-tend une demande d'aide, le psychologue propose, en premier lieu, une écoute et peut chercher, en dégagant des ressources et des marges d'action, à favoriser l'émergence d'une réponse.

Quelles sont leurs propres marges d'action et leurs limites pour éventuellement favoriser une amélioration?

Nous vous proposons de venir discuter modestement la notion de plainte et de marges d'action de manière transversale et réfléchir ensemble à partir de situations concrètes dans différents champs de la psychologie. Ces questions complexes communes aux différentes approches interrogent directement l'utilité sociale et le quotidien des psychologues dans leur pratique, qu'elle soit libérale ou institutionnelle, dans le secteur de la santé, de l'éducation ou du travail.

Tous les psychologues se trouvent confrontés à cette question.

Des intervenants du secteur de l'Éducation Nationale, de la Protection de l'Enfance/ libéral, du secteur de la gériatrie ainsi que du champ du travail, apporteront leur éclairage sur la question. Le partage d'expériences et les apports théoriques seront au centre de cette journée.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire!



5^e Journée d'Automne de la Coordination Bretagne
LA PLAINTe À PENSER

Vendredi 16 Octobre 2015 | Rennes

Maison de quartier de Villejean
22, rue de Bourgogne à Rennes



🔍 À lire, 📄 à télécharger ou 📱 à partager:

Vous trouverez le programme et tous les documents pour l'inscription en ligne sur le site de la FFPP : <http://www.psychologues-psychologie.net>, rubrique Journées & Colloques ou sur l'espace Région Bretagne.

👤 Contact :

Vous pouvez également écrire à ffppbretagne@gmail.com pour tout renseignement

AQUITAINE

Brèves et rendez-vous de rentrée

L'équipe de la coordination

Pour débiter la période estivale, une quinzaine d'adhérentes de l'association se sont retrouvées le 2 juillet pour un « diner-psycho » à l'Alguazil, place du Foirail à Pau. Installées en terrasse, nous avons appris à mieux nous connaître tout en savourant la douceur de l'été.

Grâce aux démarches entreprises en 2015 et finalisées par Adeline GRELIER, un groupe d'intervision va débiter ce mois-ci sur Bordeaux à l'Athénée municipal. N'hésitez pas à nous contacter pour intégrer un groupe : aquitaine@ffpp.net.

À Pau, nous vous proposons la tenue de la 3^e session du cycle de conférence « **De la petite enfance au grand âge : la place du psychologue** ». Nous y aborderons le travail auprès de l'adulte, au cours de la soirée du 5 novembre à l'hôpital François Mitterrand. Nous avons programmé l'intervention de mesdames Cathy BORDIS (psychologue du travail), Patricia LESPAGE (secteur Adulte Handicapé) et Catherine MAZERAU (Psychiatrie adulte).

Depuis le début de l'année 2015, nous avons choisi d'organiser une journée d'étude au sujet de la souffrance au travail dans le secteur de la gérontologie. De nombreux groupes de travail sont déjà lancés, réunissant la coordination régionale Aquitaine et l'APsyG (association des psychologues

en gérontologie en Béarn et Soule), association partenaire du projet. Elle aura lieu le **jeudi 28 janvier 2016 à l'ITS (Institut du Travail Social) de Pau et s'intitule : « Le travail auprès de la personne âgée: parlons-en ! »**. Le bulletin d'inscription sera disponible sur le site de la FFPP sur l'onglet Aquitaine.

L'organisation de cet événement nous mobilise entièrement et sera suivie dans son exercice entier par le bureau actuel. C'est pourquoi nous vous informons dès à présent que l'assemblée Générale électorale sera légèrement décalée et aura lieu en février 2016.

Comme nous accueillons régulièrement de nouveaux adhérents, nous avons prévu de réaliser un article de fond sur le thème « 20 ans d'histoires et d'actions, des psychologues en association à Pau » à lire prochainement. Nous pourrions ainsi nous représenter l'évolution de l'association, les chantiers qui ont déjà été menés et ouvrir de nouvelles perspectives.

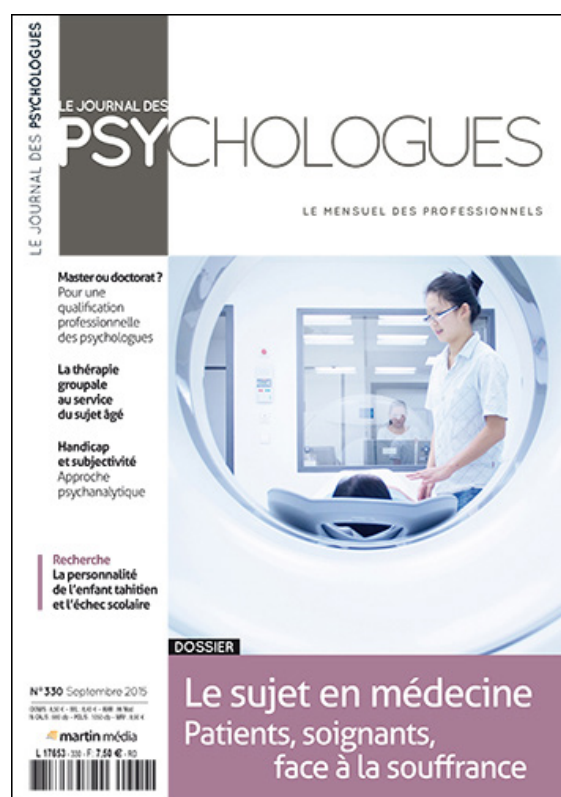




Le Journal des psychologues est né en 1982, initié par quelques psychologues qui ressentaient le besoin de fédérer la profession par une revue émergeant du corps des psychologues ; celle-ci se veut différente des parutions scientifiques, non réductible aux revues de vulgarisation mais apportant néanmoins l'essentiel de l'information indispensable à une profession en mouvement. Elle s'adresse à l'ensemble des professionnels de la psychologie – psychologues praticiens, universitaires, étudiants, praticiens-chercheurs – ainsi qu'à tous les professionnels concernés dans leur pratique par la dimension psychologique.

Chaque numéro est articulé autour d'un dossier de 40 pages et des articles complémentaires écrits par des praticiens ou des chercheurs sur des thèmes variés et dans tous les champs de la psychologie et les domaines d'exercice des psychologues : la psychologie de l'enfant, le handicap, l'insertion, les addictions, la psychothérapie, la psychanalyse, les neurosciences... On y trouve également un flash sur l'actualité de la profession, une sélection d'ouvrages et de revues scientifiques commentés, une rubrique agenda offrant une visibilité sur les journées d'études et congrès quelles que soient leur orientation théorique et technique...

Le Journal des psychologues est un outil de travail et un lieu original d'expression puisque tout un chacun peut exprimer son point de vue et faire partager son expérience. Il est à la fois source d'informations, lieu d'expression et support de formation et de connaissances. Revue indépendante, il met en exergue la transversalité de la psychologie sans a priori ni sectarisme, et dans le respect de l'éthique et de la déontologie de la profession.



Le Journal des Psychologues sur internet :

<http://www.jdpsychologues.fr/>

Abonnement, archives des articles, librairie...



LOI DE SANTÉ

Les psychologues et la Loi de santé, quoi de neuf en cette rentrée ?

Gladys Mondière

Chargée de mission FPH FFPP

Un bref historique

1985, Edmond HERVE est secrétaire d'État à la Santé auprès de Georgina DUFOIX, alors Ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale. Le 25 juillet est promulguée la loi portant diverses dispositions d'ordre social, elle est constituée de deux titres légiférant des mesures sur la protection sociale (5 chapitres) d'une part, et sur le travail (6 chapitres) d'autre part. Le chapitre 5 du titre 1 est consacré à la profession du psychologue et plus particulièrement à la protection du titre (article 44). Cet article marque un tournant majeur dans l'histoire de la profession. Malgré la diversité des champs professionnels (éducation, travail, justice...), c'est dans un article d'une loi émise par le Ministère des Affaires sociales que le titre valant pour l'ensemble des psychologues est protégé.

2015, Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes, porte un projet de loi portant sur la modernisation de notre système de santé. Pour qu'une loi soit votée, elle doit être déposée puis présentée aux parlementaires, Assemblée Nationale et Sénat, dans la recherche d'un consensus entre députés et sénateurs, pour être enfin adoptée. Les psychologues seront-ils concernés ?

Notre place a été tout d'abord soulevée lors du discours de la Ministre en septembre 2014 au centre hospitalier Sainte Anne (psychiatrie et neurosciences) : « De même, une réflexion s'impose sur le rôle renforcé qui pourrait être dévolu aux psychologues cliniciens, dans le strict respect des prérogatives des psychiatres. ». À cette occasion, elle nomme Michel LAFORCADE, Directeur de l'ARS (Agence Régionale de Santé) Aquitaine, responsable d'une commission chargée notamment de faire des propositions concernant le volet santé

mentale et psychiatrie de la loi de santé. Sa mission s'articule autour de 3 axes : le déploiement sur les territoires des objectifs de décroisement des parcours de soins et de vie ; les pratiques, la formation et les métiers de demain, intégrant les évolutions de la démographie médicale ; la citoyenneté. Dans ce cadre, la FFPP a rencontré M. LAFORCADE pour lui faire part de notre positionnement. Ainsi, nous avons souligné l'importance du rôle des psychologues dans le parcours de soins des usagers, tant au sein des hôpitaux qu'en libéral. Nous défendons une réflexion sur le remboursement des actes mais dans le respect de la place des psychologues hospitaliers, de l'espace qui leur revient : il ne s'agit pas de « déshabiller Pierre pour habiller Paul », ni de précariser les psychologues libéraux, nous voulons des remboursements en cohérence avec notre niveau de qualification et de compétence. Par ailleurs, nous avons aussi abordé la question d'une reconnaissance légale du code de déontologie ne nécessitant pas la mise en place d'un ordre professionnel, point de vue particulièrement partagé par la commission. Bien sûr, nous avons également présenté notre engagement pour la structuration de la profession à l'hôpital et la place du projet de psychologie.

Les navettes parlementaires

Ainsi, le projet de loi a été débattu à l'Assemblée Nationale au Printemps 2015, deux amendements concernant la profession ont été présentés. À l'occasion du débat sur l'article 26, les amendements 1472 et 1473 ont été adoptés. Le premier visant « à rétablir le fait que l'hôpital prend bien en charge des personnes avec leur singularité, leur psychologie. Cela suppose une organisation et du personnel compétent ». Tandis que le second propose l'introduction d'un projet

de psychologie : « Pour que l'hôpital accueille les personnes en respectant leur singularité, il est utile de travailler à la dimension psychologique de la prise en charge par un projet psychologique dont il doit être tenu compte lors de l'établissement ou de la modification du projet d'établissement. » Cet amendement a été supprimé lors de sa lecture le 21 juillet au Sénat, à la demande des sénateurs DEROCHÉ, DOINEAU et MILON, avec l'argument suivant : « Il ne paraît pas opportun de prévoir l'élaboration d'un projet psychologique spécifique à côté du projet médical dans la mesure où la dimension psychologique doit être intégrée aux soins et où le code de la santé publique ne reconnaît pas de professionnels de la psychologie ».

Denys ROBILIARD (en photo ci-contre), député socialiste du Loir et Cher, avait aussi proposé dans la suite de l'article 30, l'amendement 1475 s'interrogeant sur le fait que la profession de psychologue clinicien ne figure pas dans le Code de la Santé publique : « je propose seulement un cadre juridique – toutes les concertations nécessaires sont possibles – afin de réarticuler simultanément l'ensemble des exercices, notamment dans les hôpitaux psychiatriques ». Cet amendement a été considéré comme prématuré et ne remportant pas de consensus au niveau de la profession, il a été rejeté par le rapporteur de la Commission et par la Ministre.



Alors qu'en est-il aujourd'hui ?

La loi de santé revient à l'Assemblée en septembre et devrait être adoptée à l'automne. Il apparaît indispensable que les députés soulignent l'importance du projet de psychologie et défendent cet amendement supprimé par les sénateurs. Mais par ailleurs, Denys ROBILIARD marque une nouvelle fois la préoccupation qu'il a pour les psychologues en sollicitant une table ronde pour évoquer le statut de psychologue dans le code de santé publique et son rôle à l'hôpital.

L'enjeu est majeur : être ou ne pas être professionnel de santé ? Selon le Code de la Santé Publique (CSP), les professions de la santé se décomposent en trois catégories :

- Les professions médicales : médecins, sages-femmes et odontologistes.
- Les professions de la pharmacie : pharmaciens, préparateurs en pharmacie et en pharmacie hospitalière.
- Les professions d'auxiliaires médicaux : infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, ergothérapeutes et psychomotriciens, orthophonistes et orthoptistes, manipulateurs d'électroradiologie médicale et techniciens de laboratoire médical,

audioprothésistes, opticiens-lunetiers, prothésistes et orthésistes, diététiciens, aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers.

Certaines professions (kiné, psychomotricien, orthophoniste, infirmiers...) disposent d'un décret d'exercice codifié comportant une liste d'« actes » que les professionnels concernés sont autorisés à effectuer. Par ailleurs, certaines sont regroupées au sein d'un ordre professionnel.

Les psychologues ne sont ni une profession médicale, ni paramédicale, ne relèvent non plus de la pharmacie. Nous avons toujours défendu notre appartenance aux Sciences Humaines. Est-il possible de créer un article spécifique précisant notre statut, délimitant notre champ d'activités, défendant le projet de psychologie ?

L'adoption de la loi santé va être, peu ou prou, concomitante de la fin de l'expérimentation sur la structuration de la profession (mars 2016). Des dispositions concernant les psychologues semblent justifiées.

Après sa rencontre avec M. LAFORCADE, la FFPP reste particulièrement vigilante quant à la suite donnée et notamment, dans le cadre des navettes parlementaires, de la nécessité éventuelle d'interpeller des parlementaires, comme elle l'a déjà fait.

PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Un statut enfin acquis. Merci madame le ministre !

Jacques Garry

La mise en œuvre du nouveau statut des psychologues de l'Éducation nationale est en marche. Ce statut représente un acquis important pour l'unité du titre de psychologue, il renouvelle l'accès à la fonction en permettant l'accès à la formation à tout psychologue par voie de concours, il reconnaît l'importance d'une sixième année de formation, consacrant un haut niveau de qualification exigé par le métier. Tout n'est pas parfait dans ce schéma puisque les contenus et les modalités de la formation n'ont pas été l'objet d'un débat suffisamment riche et sont infléchis par des défenses catégorielles. Retenons cependant que les acquis essentiels ont été permis par l'unité d'action d'organisations professionnelles et syndicales à laquelle nous sommes profondément attachés. Les décisions politiques ultimes au sein de cabinets ministériels traversés par des divergences d'orientations en leur sein relèvent parfois aussi de contingences spécifiques : Jacques Garry propose ci-dessous une hypothèse qui mérite attention.

Benoît Schneider

La création d'un corps unique des psychologues dans l'éducation nationale est acté par le ministre Najat VALLAUD-BELKACEM... Cette avancée majeure tant revendiquée depuis près de 25 ans est due essentiellement à la volonté politique du ministre.

Toutes les rencontres au ministère avec tel ou tel collaborateur du ministre ont montré que seule une décision politique pouvait faire avancer le dossier des psychologues.

Pourquoi maintenant ? Nul ne le sait car les options du ministère étaient nombreuses à l'exception notable du statu quo.

La disparition pure et simple des psychologues dans le champ de l'éducation était sans doute impensable mais rien n'interdisait que l'administration fasse appel massivement à des intérimaires, des vacataires ou même à des services extérieurs.

La création d'un nouveau corps semblait aussi aléatoire car le ministère des finances s'y opposait, cependant l'aménagement d'un corps déjà existant

restait une solution viable. C'est ce que les différentes associations de psychologues et syndicats enseignants ont préconisé depuis au moins cinq ans mais n'ont jamais obtenu notamment de faire entrer les psychologues du premier degré dans le corps des conseillers d'orientation-psychologues...

Finalement, le ministère s'y est résolu mais en créant un nouveau corps de fonctionnaires tout en faisant disparaître celui des COP. Ainsi, les craintes étaient grandes que ce nouvel arrangement ne fasse perdre aux uns ou aux autres des avantages acquis.

Actuellement, rien n'est encore totalement arrêté d'où la vigilance exacerbée de tous les professionnels.

La question qui peut être la plus intéressante est le pourquoi de la décision du ministre.

Pour la première fois, le ministre de l'éducation nationale est une femme, dans un ministère dont l'écrasante majorité des fonctionnaires sont des femmes, voilà une avancée décisive sinon évidente. Il y a comme une cohérence.

Cela ne sous-entend pas que le ministère serait favorable aux revendications féminines voire féministes (serait-ce souhaitable ?) mais il pourrait bien être plus sensible politiquement à des demandes justifiées. C'est ainsi que l'on doit s'interroger sur la décision ministérielle de création d'un corps de psychologues.

Les femmes qui officient dans les écoles et tous les établissements scolaires savent combien les relations avec les enfants, les adolescents, les



parents, les partenaires divers sont complexes et parfois conflictuelles. Pour elles, les psychologues, qui sont aussi majoritairement des femmes, rendent des services précieux qu'elles sont les premières à solliciter et à pouvoir apprécier et comprendre.

Il n'y a là-dedans qu'un simple constat, pas une certitude.

Pour Madame le ministre, il pouvait peut être apparaître plus évident de maintenir voire de renforcer le pôle psychologique, en tant que fonctionnaires titulaires, dans son ministère au service des enfants et directement sous son contrôle.

Bien entendu, nul ne connaît vraiment les motivations politiques du ministre, cependant nous pouvons penser que le genre du responsable a joué

en faveur des psychologues.

De plus, les psychologues de l'éducation nationale travaillent prioritairement avec les parents le plus souvent représentés par les mères, il y a donc là aussi une convergence possible entre la sensibilité politique d'un ministre et le rôle des femmes dans l'éducation.

Ce qui, enfin, est mis en place ne peut pas avoir été décidé par un pur hasard car les psychologues ont tellement sollicité et attendu cette décision qu'ils n'y croyaient vraiment plus du tout. Osons espérer que les négociations suivantes permettront de faire avancer ce statut au mieux des intérêts des enfants en respectant si possible ceux des fonctionnaires dévoués à leur tâche.

ÉTUDE

Risques Psychosociaux et Burnout chez les psychologues cliniciens en France

Noëlle Girault-Lidvan¹ et Sophie Berjot¹

Depuis la loi sur les obligations des employeurs en matière de santé au travail, les risques professionnels susceptibles de porter atteinte à l'intégrité physique et mentale des salariés, dits risques psychosociaux (RPS)², sont devenus des thèmes majeurs de la littérature sur le travail. Le Ministère du Travail fournit sur son site des indications concernant l'évaluation de ces risques et de leurs conséquences, et sur les réponses à y apporter³. Des études portant sur les risques inhérents à l'exercice de différentes professions dans des contextes spécifiques se sont développées dans ce cadre, souvent menées par des psychologues. Mais aucune en France ne s'est centrée sur la pratique, ou plutôt les pratiques des psychologues eux-mêmes, dont les caractéristiques et les conditions constituent néanmoins de nombreuses sources de RPS.

Nous avons cherché à combler ce manque en lançant au début 2015 une étude nationale qui prolonge et élargit une première étude que nous avons réalisée en 2012⁴. Son objectif est d'évaluer les conditions de travail des psychologues en France et le vécu de leur profession, et d'étudier les relations entre ces deux aspects.

L'étude étant encore en cours, ce sont les résultats obtenus à partir des données recueillies jusqu'en juin dernier (N=3017) qui figurent dans le diaporama⁵

présenté sur ce site [lien à insérer]. Nous en avons extrait celles concernant les « psychologues cliniciens » (N=2010), qui constituent une partie importante de la population⁶ (les résultats complets seront diffusés à la clôture de l'étude), et apporté quelques précisions. L'analyse qui en est présentée ici permettra également de faciliter la lecture de l'ensemble des résultats.

Les indicateurs

Nous avons relevé les caractéristiques sociodémographiques globales les plus importantes telles que l'âge, le sexe, l'ancienneté dans le poste principal et les caractéristiques du/des postes. Les « dangers » (selon la terminologie des RPS) qui nous sont apparus les plus pertinents pour cette population ont été évalués par les mesures suivantes : burnout (MBI), stress perçu (PSS10), anxiété et dépression (HAD). Enfin les « contraintes psycho-organisationnelles » (i.e. conditions de travail) ont été évaluées au moyen d'un questionnaire de 39 items construit à partir d'une analyse de contenu des réponses de l'étude de 2012 à une question ouverte portant sur les situations professionnelles qui touchent tout particulièrement les psychologues, en tant que personne ou en tant que professionnel (n=568).

Caractéristiques sociodémographiques et vécu professionnel

Globalement, ni l'âge, ni l'ancienneté sur le premier poste ne corrélaient avec les symptômes du Burnout, le stress, l'anxiété ou la dépression.

Une analyse plus fine des effets du sexe chez les cliniciens montre des niveaux de burnout global et de dépression équivalents pour les hommes et les femmes et similaires aux résultats de l'ensemble [53]. Toutefois, les hommes présentent en proportion plus importante un niveau de Dépersonnalisation (D) élevé par rapport aux femmes ($p < .000$), ce qui pointe la nécessité d'une étude plus spécifique qui permettrait de mieux appréhender les modes d'entrée dans le burnout selon le sexe. Enfin, si les femmes rapportent un niveau plus élevé de stress perçu ($p < .007$) et d'anxiété ($p < .000$), ces résultats sont classiquement observés dans la littérature sur des populations tout venant.

L'appartenance associative n'apparaît liée à aucun symptôme (pour la population d'ensemble le seul symptôme était un niveau élevé de D, significativement plus important en proportion chez les psychologues non membres d'associations professionnelles) [54]. En ce qui concerne l'appartenance syndicale, on retrouve les mêmes effets que dans la population d'ensemble [55] : la proportion de cliniciens présentant une dépression marquée et un niveau d'Épuisement Emotionnel (EE) élevé est significativement supérieure chez les psychologues déclarant une appartenance syndicale par rapport à ceux qui n'en ont pas (resp. $p < .001$ et $p < .002$).

En ce qui concerne le nombre de postes sur lesquels se répartit l'activité professionnelle actuelle, la seule relation significative se situe entre le nombre de postes occupés et la Dépersonnalisation, plus importante chez ceux qui n'occupent qu'un seul poste, alors que la population générale se caractérisait par une relation significative entre la proportion de psychologues n'occupant qu'un seul poste et ceux présentant des symptômes plus marqués d'anxiété, de dépression et de burnout [56].

Le vécu professionnel des cliniciens : comparaison à la population globale

Burnout [29].

La proportion de cliniciens présentant un niveau global de burnout élevé est légèrement inférieure à celle observée dans la population d'ensemble (environ 11 % vs 12,5 %) ; à l'opposé, près de 42 % ont un score global faible (ensemble 40,5 %) [7]. La proportion de cliniciens

en Épuisement Emotionnel (EE - 25%) ou ayant un niveau d'Accomplissement Personnel faible (AP - environ 22 %) est analogue à celle observée dans l'ensemble de la population investiguée.

Ces proportions ont été établies d'après une analyse en clusters (regroupement des participants selon leur proximité de réponses sur les 3 dimensions du burnout) [28]. Il faut rappeler qu'une comparaison avec les données obtenues par d'autres études à partir de seuils est toujours hasardeuse. Ainsi, pour chacune des dimensions EE, D, et AP, si les proportions observées chez les cliniciens sont similaires à celles relevées par Dion et Tessier dans leur étude, de même que la proportion de professionnels présentant à un niveau élevé les 3 signes du burnout (respectivement 6,22 % vs 6,73 %), cette dernière n'est que de 0,76 % dans l'étude de Maslach auprès d'une population de professionnels de la santé mentale [27].

Stress perçu [32].

Le niveau de stress perçu observé chez les cliniciens est comparable à celui observé dans la population d'ensemble (2,50 vs 2,53 ; $ET = 0,68$; échelle de 1 à 5). S'il n'est pas le plus élevé relevé chez les psychologues, notons que l'étude de Lesage, Berjot et Deschamps (2012) utilisant la même échelle pour évaluer le stress chez des salariés tout-venant indiquait une moyenne de 1.91 ($ET = 0,76$).

Anxiété et Dépression [35-36].

La proportion de cliniciens présentant un niveau moyen d'anxiété est comparable à celle de la population d'ensemble (21,29 % vs 21,41 %), toutefois la proportion de ceux présentant un faible niveau d'anxiété est légèrement supérieure (66,06 % vs 64,40 %).

En ce qui concerne la dépression, les données sont également comparables : près de 91% ne présentent aucun signe de dépression (ensemble 89,79%).

Toutes ces mesures sont bien sûr à nuancer suivant le type d'exercice professionnel. Ainsi, le vécu professionnel apparaît nettement plus défavorable chez les psychologues de l'orientation et de l'insertion, ainsi que chez les psychologues enseignants-chercheurs et formateurs (toutefois peu représentés dans la population d'ensemble).

L'effet des contraintes psycho-organisationnelles

L'analyse des items portant sur les conditions de travail permet de dresser un tableau des aspects organisationnels qui affectent plus particulièrement les psychologues [38-50].

Parmi les 10 facteurs dégagés de l'analyse factorielle

de ces 39 items, celui qui contribue le plus aux symptômes mesurés est incontestablement le *manque de reconnaissance de la profession et le sentiment de dévalorisation* qui y est associé. Il explique une part importante de la variance de l'EE, du burnout global et du stress (plus de 20 %) et dans une moindre mesure de la dépression (12,5 %). Les cliniciens ne se démarquent pas de la population générale sur ce facteur [59-60].

Le deuxième facteur prépondérant réside dans le *sentiment d'impuissance, les doutes et remises en question* suscités par la pratique. Relativement à l'ensemble des répondants, la part d'explication des symptômes apportée par ce facteur est très légèrement supérieure chez les cliniciens : il rend compte ainsi de 17,03 % du niveau d'anxiété, 10,07 % du niveau d'AP et 8,04 % du niveau de stress. Notons que ce facteur intervient davantage dans d'autres secteurs professionnels, ainsi chez les psychologues du travail, ceux de l'insertion et de l'orientation, les neuropsychologues et les enseignants-chercheurs/formateurs.

Le facteur relatif à *l'urgence des tâches, la charge de travail et la rentabilité de l'activité* ne joue pas un rôle notable chez les cliniciens. Il apparaît beaucoup plus important dans certains secteurs (psychologues scolaires, psychothérapeutes, enseignants-chercheurs/formateurs et gérontologues), pour lesquels il constitue même le deuxième facteur de risque pour certains symptômes.

Le déséquilibre efforts-récompenses, le manque de matériel et l'insécurité de l'emploi, et les conflits dans l'équipe de travail ne semblent pas constituer des facteurs de risque particuliers pour les cliniciens. Là encore, la disparité est importante



suivant les secteurs d'exercice.

Pour conclure, les psychologues cliniciens, s'ils ne sont pas exempts de risques (e.g., prévalence du burnout environ à 11 %, symptomatologie anxieuse à 12,5 %) vont toutefois mieux que d'autres (e.g. psy scolaires, orientation, chercheurs. Les plaintes (Dangers) portent principalement sur la charge de travail, un faible rapport entre efforts et récompenses [chiffres en rouge pp. 47-50]. Ils se disent également touchés par la souffrance d'autrui et déclarent être amenés à aider parfois leurs collègues, mais ces éléments semblent finalement constituer un facteur protecteur important dans leur pratique, d'autant plus essentiels qu'ils sont au cœur du métier du psychologue, et de son identité professionnelle propre.

Ainsi, malgré des difficultés et enjeux parfois lourds, pouvoir exercer pleinement sa profession et mettre en actes son cœur de métier semble donc s'avérer protecteur face aux multiples contraintes psycho-organisationnelles qui émaillent le quotidien des psychologues dans leurs divers contextes professionnels. Nous pouvons certes y voir un encouragement pour les professionnels présents et futurs, mais aussi et bien au-delà, un appel à agir collectivement pour défendre et développer ce qui est au fondement de notre profession.

Notes :

1 **Noëlle Girault-Lidvan** (✉ noelle.lidvan@parisdescartes.fr) est Maître de Conférences de Psychologie Sociale à l'Université Paris Descartes. **Sophie Berjot** (✉ sophie.berjot@univ-reims.fr) est Professeur de Psychologie Sociale à l'Université de Reims Champagne Ardenne.

2 Cf. site du Ministère du Travail : www.travailler-mieux.gouv.fr/Les-RPS-c-est-quoi.html et site de l'ANACT : <http://www.anact.fr/web/dossiers/sante-au-travail/RPS>

3 À l'intention des responsables de ressources humaines, des CHSCT et des psychologues du travail, mais aussi des employés eux-mêmes.

4 Berjot, S., Altintas, E., Lesage, F.-X., & Grebot, E. (2013). The Impact of Work Stressors on Identity Threats and Perceived Stress. An Exploration of Sources of Difficulty at Work Among French Psychologists. *Sage Open*, 1-11. DOI: 10.1177/2158244013505292

5 Les chiffres présentés entre crochets au fil du texte renvoient au numéro de page du diaporama.

6 Ce terme désigne ici, non pas la spécialité de la formation initiale, mais l'appellation choisie par les répondants pour définir leur activité professionnelle principale (i.e. en juin 2015, 66,62% des répondants). Ils exercent en hôpital public pour 40,85% d'entre eux, et pour près du quart dans le cadre associatif.

7 Le score global calculé ici est à relativiser, car il surestime la proportion de personnes en burnout par rapport à l'évaluation de chacune de ses 3 dimensions, indépendamment les unes des autres.

À lire, à télécharger ou à partager : Document de référence à retrouver sur :

http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com_content&view=article&id=231:etude-nationale-rps-psy-clin&catid=13&Itemid=125



Le bilan du jeune enfant *réinventé*

L'échelle d'intelligence de référence pour le jeune enfant désormais restructurée

1



Deux passations distinctes en fonction de l'âge de l'enfant :
de 2 ans et demi à 4 ans et de 4 ans à 7 ans 7 mois.

2



Une **passation ludique et agréable** pour l'enfant grâce à un matériel adapté à son âge.

3



Une rapidité de correction grâce au **calcul instantané des notes standards et des indices** avec la plateforme Q-Global

Pour toute demande d'information complémentaire,
contactez le Conseil Clinique :

✉ conseilclinique@ecpa.fr

☎ +33 (0) 1 43 62 30 01

www.ecpa.fr

HOMMAGE

Maurice Reuchlin

Maurice Reuchlin est né à Marseille en 1920 dans un milieu modeste, il a été élève de l'Ecole normale d'instituteurs d'Aix, puis instituteur dans un petit village de Provence. Il devient Conseiller d'Orientation à Paris en 1945, puis intègre l'INOP (Institut national d'orientation professionnelle) en 1946 en tant que chercheur, avant de prendre la direction du service de recherche en 1950. Ses activités de direction ne cesseront plus : Directeur adjoint du Laboratoire de Psychologie appliquée de l'École pratique des hautes études (EPHE) en 1958, Directeur de l'INOP en 1963, Fondateur et Directeur du Laboratoire de psychologie différentielle de l'EPHE en 1964. Ce laboratoire deviendra Equipe de recherche associée (ERA) au CNRS en 1967. Il soutiendra sa thèse d'état en 1962 et deviendra Professeur de psychologie différentielle à l'Université Paris Descartes en 1968 sur un poste créé pour lui et qu'il occupera pendant 20 ans.

Ses principaux thèmes de recherche portaient sur la Psychologie Différentielle, l'histoire de la

Psychologie, les méthodes de la Psychologie, l'épistémologie et l'Orientation Scolaire et Professionnelle. Il est l'auteur du modèle de la vicariance qui est un des fondements de la psychologie différentielle.

Ses principaux ouvrages ont longtemps été des « basiques » en psychologie. Les plus anciens se souviennent tous du gros livre rouge « Psychologie » qui était le témoignage de l'étendue de sa culture en psychologie ou de son « Précis de statistiques » qui a longtemps été une référence pour préparer des examens ou des cours. C'était un enseignant très respecté, d'une culture et d'une rigueur scientifique hors du commun. Il vient de nous quitter juste avant d'atteindre ses 95 ans.

Nous adressons toutes nos pensées à Françoise Bacher.



Extrait de sa bibliographie :

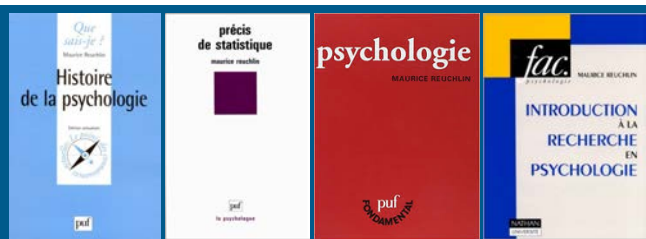
Histoire de la psychologie, PUF, «Que sais-je ?», 2010

La psychologie différentielle, PUF, «Psychologue (le)», 2006

Précis de statistique. Présentation notionnelle, PUF, «Psychologue (le)», 1998

Psychologie, PUF, «Fondamental», 1997

Introduction à la recherche en psychologie, Nathan, 1992.



FONCTION PUBLIQUE

Concours de la Fonction publique

Le Ministère de l'Éducation nationale organise un concours pour Conseiller d'Orientation Psychologue Stagiaire.

Pour vous inscrire :

<http://www.education.gouv.fr/siac2>

Le dossier est à retirer et à redéposer avant le 15/10/2015

Pour connaître tous les concours de la fonction publique, rendez-vous sur : <http://www.emploipublic.fr/concours-fonction-publique>

COMMUNIQUÉ

Création d'un corps unique de psychologues de l'Éducation nationale :

De nouvelles perspectives pour l'accompagnement des élèves dans leur parcours scolaire et leur orientation

L'accompagnement à la scolarité des élèves est devenu un facteur déterminant pour la réussite de chacun. En appui à la pédagogie, la psychologie scolaire fait partie des ressources que notre système scolaire mobilise dans cette perspective. C'est la raison pour laquelle, dès son arrivée à la tête du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat VALLAUD-BELKACEM s'est saisie de la réflexion engagée sur la place de la psychologie à l'école.

Elle a missionné l'inspection générale de l'Éducation nationale afin d'appuyer cette réflexion dans le but de préciser les contours d'une nouvelle professionnalité, celle de psychologue de l'éducation. Cette compétence existe certes dans le système éducatif, mais de façon éclatée. Elle est représentée par les psychologues scolaires et les conseillers d'orientation psychologues. Ce sont des acteurs essentiels du système éducatif car ils permettent une meilleure prise en compte de la diversité des profils et aspirations des jeunes dans leurs trajectoires scolaires, de formation secondaire et supérieure, vers une insertion professionnelle durable. Mais leurs missions sont parfois mal reconnues.

C'est donc au sein d'un groupe de travail réunissant les organisations syndicales représentatives qu'a été finalisé, à la demande de la ministre, un ensemble de documents destinés à préciser les missions et fonctions des futurs psychologues de l'Éducation

nationale. Regroupés au sein d'un même corps comportant deux spécialités, les psychologues de l'éducation bénéficieront d'un nouveau statut, profiteront de nouvelles modalités de recrutement et d'une formation approfondie. De la même façon, ils verront leur carrière revalorisée.

Najat VALLAUD-BELKACEM est attachée à s'appuyer sur leur expertise dans tous les domaines nécessitant une compétence psychologique importante : prévention des difficultés scolaires, du décrochage et des phénomènes de radicalisation, renforcement de la vocation inclusive de l'école, facilitation de la transition école-collège, accompagnement des élèves dans l'élaboration de leurs projets scolaires et professionnels, participation aux politiques d'information et d'accueil de toute personne en recherche de solution pour son orientation...

Inspiré par des décennies de recherches appliquées et de pratiques innovantes, le système éducatif français capitalise, comme l'ont fait d'autres systèmes éducatifs étrangers, les progrès réalisés en psychologie de l'éducation. C'est la raison pour laquelle Najat VALLAUD-BELKACEM engage le ministère dans un renforcement de la place et du rôle des psychologues de l'éducation dans l'accompagnement des élèves et des familles et dans l'appui aux équipes éducatives, le tout au bénéfice de la réussite pour tous, scolaire comme professionnelle.

Communiqué du 2 juillet 2015 | Création d'un corps unique de psychologues de l'Éducation nationale Avancée historique : le ministère s'engage

Les 9 organisations de psychologues de l'Éducation nationale, réunies le 1er juillet 2015, se félicitent de l'engagement du ministère pris ce jour par la ministre Madame Najat VALLAUD-BELKACEM dans la création du corps unique des psychologues de l'Éducation nationale, regroupant les psychologues du premier degré, les conseillers d'orientation-psychologues, et les Directeurs de CIO. Cette décision pérennise la place de la psychologie dans le système éducatif et renforce le rôle des psychologues auprès des élèves, des familles, des équipes enseignantes et de leurs partenaires.

Les organisations apprécient positivement la volonté du ministère de reconnaître les missions pleines et entières des psychologues de l'Éducation nationale du premier comme du second degré par la création de ce corps unique.

Le groupe des neuf organisations restera attentif à la traduction réglementaire de cette décision.

Une parution du décret dès le printemps 2016 permettra la constitution de ce corps unique de psychologues au sein de l'Éducation nationale au 1er septembre 2016 et la mise en œuvre du nouveau recrutement des psychologues de l'Éducation nationale dès 2017.

ACOPF : Association des conseillers d'orientation psychologues de France ; AEPU : Association des Enseignants-Chercheurs de Psychologie des Universités ; AFPEN : Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale ; FFPP : Fédération Française des Psychologues et de Psychologie ; SE-UNSA : Syndicat des Enseignants - UNSA ; SFP : Société Française de Psychologie ; SNES-FSU : Syndicat National des Enseignants du second degré ; SNP : Syndicat National des Psychologues ; SNUipp-FSU : Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des Ecoles et PEGC – FSU

TRAVAIL

Enquête sur le crash d'un avion Germanwings, quelles recommandations ?

Erik Declercq

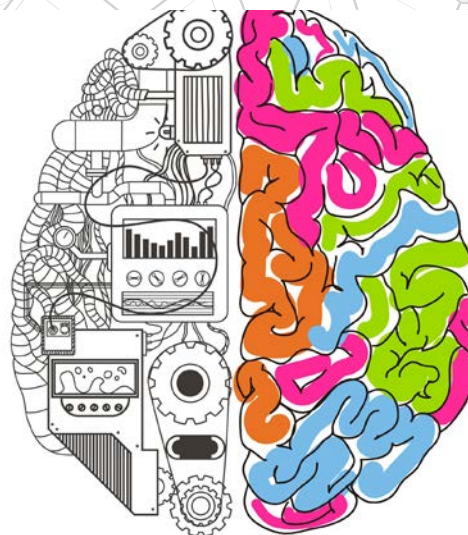
Chargé de mission Psychologues dans le champ du transport

De nombreux psychologues sont impliqués dans l'évaluation de l'aptitude psychologique des personnes dans le domaine des transports et de sa sécurité (bilan psychotechnique pour les permis de conduire, évaluation psychologique réglementée pour certaines professions (conducteurs de train), critères de recrutement dans certaines entreprises, ...).

L'évolution des modes de transports (individuels et publics), l'impact du vieillissement sur les capacités cognitives et psychomotrices, entre autres facteurs, laissent à penser que ce champ d'intervention particulier de la psychologie est amené à se développer.

De plus en plus réglementés au niveau européen et déclinés par la suite dans le droit national, la FFPP porte un intérêt particulier sur l'écriture de ces textes. Ils auront en effet des conséquences sur les pratiques professionnelles des psychologues et ceci tant d'un point de vue déontologique que de compétences spécifiques à avoir.

Par ailleurs, ces pratiques ne pouvant se développer correctement que si la recherche vient étayer sa mise en œuvre, la FFPP souhaite mobiliser et promouvoir ce domaine dans le secteur universitaire.



La FFPP souhaite être un contributeur incontournable aux réflexions menées par les organismes de régulation et être le porte-parole de ce champ d'exercice pour améliorer les textes existant.

Aussi, si vous êtes engagés sur ces questions, si en tant que praticien, vous avez des remontées à faire concernant les réglementations en vigueur, si vous avez besoin d'un conseil, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Fédération.

La Commission européenne publie le rapport d'un groupe de travail ad hoc mis en place suite à la publication des conclusions préliminaires de l'enquête sur le crash d'un avion Germanwings en France (17/07) :

La Commission européenne a publié le rapport que lui a remis le groupe de travail dirigé par l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) sur le crash du vol 9525 de la compagnie Germanwings. Constitué en mai 2015 à la demande de la Commissaire européenne aux transports, Violeta BULC, le groupe de travail a analysé les conclusions préliminaires de l'enquête sur l'accident afin de vérifier le caractère adéquat des règles européennes en matière de sécurité et de sûreté aériennes. Le groupe de travail formule 6 recommandations visant principalement à améliorer le contrôle des membres d'équipage, et suggère notamment des évaluations psychologiques avant l'embauche des pilotes ainsi que la mise en place de programmes de soutien. La Commission européenne entend examiner ces recommandations afin de juger s'il y a lieu de prendre des mesures contraignantes.

Pour aller plus loin :

Le communiqué de presse de la Commission européenne est disponible à l'adresse suivante : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-5392_fr.htm

Le rapport du groupe de travail est disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/transport/modes/air/news/doc/2015-07-17-germanwings-report/germanwings-task-force-final-report.pdf>

SOUTIEN

Un centre de soins pour réfugiés meurt dans l'indifférence

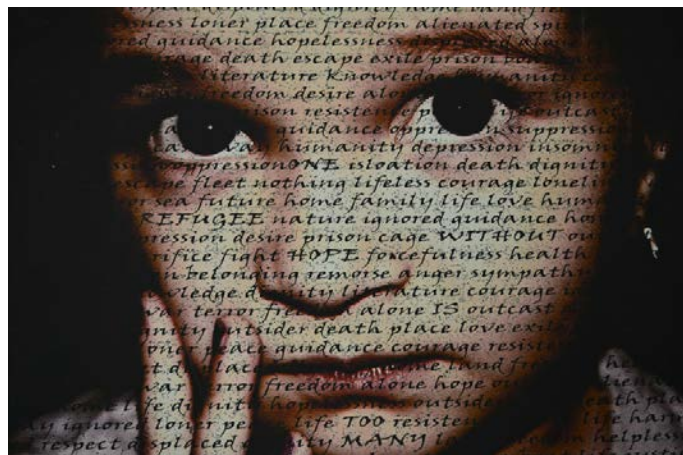
Karin Teepe
Psychologue

Depuis sa création il y a 14 ans, le centre de soins parisien pour réfugiés politiques et victimes de torture Parcours d'Exil a contribué au développement d'une clinique originale pour les victimes de traumatismes qui trouvent leur origine dans des actes criminels.

Médecins, thérapeutes et kinés travaillent en collaboration étroite afin d'être aussi réactifs que possible face aux souffrances terribles des patients. Un remerciement spécial va aux bénévoles qui font vivre divers ateliers et proposent aux patients cours de français, musique et informatique ainsi que des sorties culturelles, en tenant compte de leurs spécificités.

Les psychologues connaissent bien les réactions paradoxales que suscitent les traumatismes graves.....mais la non-prise en compte des besoins financiers d'un centre de soins dont la qualité de travail est unanimement reconnue par les pouvoirs publics est tout de même sidérant... et ce, au moment où les réfugiés arrivent en grand nombre, poussés à la fois par le désespoir et par l'espoir – celui, tout simplement afin d'échapper à la terreur qui les environne de toutes parts et aussi à celle qui

parcours d'exil
ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE DES VICTIMES



s'est ancrée dans la tête et dans le corps.

La FFPP soutient les actions de Parcours d'Exil, consciente qu'il est essentiel d'apporter une aide psychologique aux personnes victimes de traumatismes graves et d'effectuer des formations spécifiques pour les intervenants auprès de ce public.

Un appel aux dons a également été lancé.

Les messages de soutien sont les bienvenus à l'adresse suivante : contact@parcours-exil.org

Karin TEEPE, Paris, le 13/9/2015

Q À lire, 📄 à télécharger ou 📢 à partager:
Site officiel : www.parcours-exil.org

INTERNET

Naissance du site internet de Reliance et Travail

Magali Manzano

Psychologue du travail, Présidente de Reliance et Travail
Chargée de mission FFPP « Santé au Travail »

L'association Reliance et Travail, créée en novembre 2012, regroupe l'ensemble des psychologues et psychosociologues exerçant en Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) soit aujourd'hui 90 adhérents ! Et ce n'est pas fini !

L'objectif essentiel de notre association est de soutenir les liens entre ses membres en favorisant les échanges de pratiques professionnelles ainsi que les initiatives mettant en visibilité le métier et

son développement. Dans cette perspective, nous avons la joie de vous faire part de la naissance du site internet de Reliance et Travail !

Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : **www.reliance-et-travail.com**

Bonne navigation !

Q À lire, 📄 à télécharger ou 📢 à partager:
Site officiel : www.reliance-et-travail.com

INTERNET

Un cours gratuit en ligne sur la maladie d'Alzheimer

Pr. Joël Belmin

Chef du service de Gériatrie, Hôpital Charles-Foix
Université Paris 6

L'Université Pierre et Marie Curie propose un MOOC (massive open online course) sur la maladie d'Alzheimer. Il est publié par la plateforme France Université Numérique (FUN) du Ministère de l'enseignement supérieur. Ce cours qui dure 5 semaines débute le 18 septembre prochain. Il a été réalisé par Joël Belmin (UPMC et Hôpital Charles Foix, Ivry-sur-Seine). Les inscriptions sont ouvertes sur la plateforme FUN.

Inscrivez-vous dès maintenant et planifiez déjà votre agenda pour suivre le cours (environ 1h30 par semaine) aux moments qui vous conviennent. lien : www.france-universite-numerique-mooc.fr

Présentation du cours

Ce cours présente, de façon simple et compréhensible par tous, la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Sont abordés les données actuelles sur leur physiopathologie, les signes de ces maladies, la

démarche médicale qui conduit à leur diagnostic, ainsi que leur prise en charge. De plus, le retentissement sur la société, l'état de la recherche et les pistes pour la prévention sont aussi abordés.

Ce cours s'adresse à toute personne intéressée par ces maladies et aussi aux professionnels de santé intéressés. Ce cours est formé de 10 parties comportant chacune un exposé, des interviews d'experts des sujets abordés et un questionnaire d'autoévaluation.



À lire, à télécharger ou à partager :

Plateforme FUN (France Université Numérique) : www.france-universite-numerique-mooc.fr

ACTES JOURNÉE CNCDP 2014

Le Psychologue dans les Institutions et les organisations : Question(s) de déontologie

Les actes de la journée d'étude *Déontologie* organisée par la CNCDP, le 12 avril 2014 sont disponibles sous 2 formats : en téléchargement (document PDF) ou papier (A4, dos carré collé). Commandables en ligne sur la boutique de la FFPP à l'adresse www.psychologues-psychologie.net/shop

❶ Sommaire :

Le psychologue dans l'institution, un tiers inclus et sa boussole ? Alain Létuvé

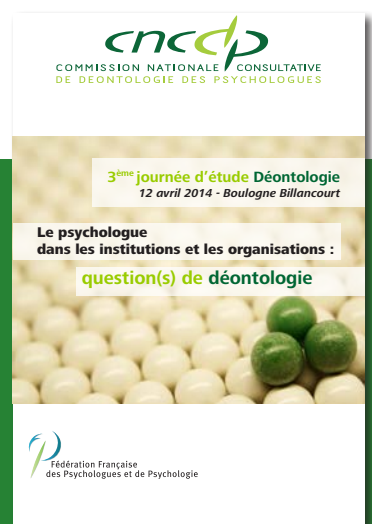
Impératif de productivité et respect de la déontologie. Les répercussions des nouvelles injonctions institutionnelles sur la pratique professionnelle des psychologues. Élise Marchetti & Catherine Martin

Confidentialité et transmission d'informations dans l'institution. Les écrits du psychologue. La notion du respect du but assigné. Catherine Mastio

Quand l'institué interfère dans la rencontre entre le psychologue et les personnes qu'il prend en charge : le temps et l'espace. Michel Piolat

Questions de déontologie déclinées dans les institutions et organisations.

Exemples issus des pratiques : Santé, Éducation, Entreprise & Travail.



INITIATIVE

Vers un musée de la psychologie ?

Depuis plusieurs mois, une démarche au sein d'un réseau circonscrit a permis de mettre en place la création d'une association qui met en place une « démarche muséale » pour rendre compte de l'histoire de la psychologie. La FFPP a dès les linéaments de cette démarche été présente et soutient la mise en place de l'association qui vient de se créer. Nous invitons les psychologues et leurs organisations à soutenir ce projet, ce que nous ferons de façon active.

La psychologie va-t-elle perdre les traces de sa courte histoire ?

ARIMEP Association pour la Recherche et l'Intervention Muséale en Psychologie

Arimepsy@gmail.com

Les débuts de la psychologie, qu'elle soit considérée en tant que discipline ou en tant que profession, ont été marqués par la création et l'utilisation d'un certain nombre d'instruments. Si l'on part de la recherche, et des laboratoires, à l'époque somme toute récente où l'ordinateur n'était pas encore devenu l'outil principal et quasiment unique du chercheur, des instruments complexes ont été utilisés par les psychologues : tachistoscopes ou chronoscopes par exemple. Certains de ces instruments étaient fort beaux. Certains sont mis en valeur localement et marginalement. Certains doivent toujours exister dans une remise. Certains ont été jetés et d'autres vont l'être si nous ne faisons rien. Il est évidemment question ici de la recherche expérimentale, et la recherche clinique n'est pas usuellement aussi simplement concrétisée, mais il existe aussi des films argentiques ou des vidéos de pratique clinique ou d'entretiens avec des chercheurs. Il existe aussi des archives papier, et il importe de conserver toutes ces traces de l'histoire de la discipline, car tous les supports se dégradent avec le temps.

Si l'on s'intéresse à l'enseignement, dans la période héroïque du Bulletin de Psychologie, celui-ci publiait régulièrement les cours de Professeurs en Sorbonne, mais cette pratique a disparu. Il doit pourtant bien exister ici ou là des polycopiés, publiés de manière plus artisanale ; il existe de nos jours des diaporamas sur les sites internet des universités. Il existe dans certains cas des appareillages de travaux pratiques...

Si l'on regarde du côté de la pratique professionnelle, il existe par exemple des batteries de test, dans des versions plus ou moins anciennes, conçues dans une perspective généraliste et internationale ou au contraire complètement locale... visuellement attrayants et donc mis en valeur ou moins jolis et donc cachés ou jetés.

Il y a donc potentiellement en France de quoi créer

un véritable musée national de la psychologie, mais il reste à trouver les moyens et la volonté de le créer. Est-ce à dire que l'on ne peut rien faire ?

Au contraire, ce qu'il est possible de faire, c'est d'abord un inventaire général des objets réels ou virtuels liés à la pratique, l'enseignement ou la recherche en psychologie. Cet inventaire indiquera la nature, l'usage, le lieu, l'accessibilité de chaque objet. Certains pourront considérer qu'il s'agit là d'un but en soi et que l'on peut s'arrêter là. D'autres considéreront qu'il s'agit de la première étape de la réalisation d'un « vrai » musée. À court terme, ceci ne change rien, la première étape étant toujours nécessaire. C'est dans ce but qu'a été créée l'ARIMEP. Celle-ci regroupe pour l'instant un petit nombre de membres, mais elle compte sur le soutien de la profession et des UFR et départements de psychologie. Ce soutien peut prendre différentes formes :

- Adhésion individuelle
- Participation à nos travaux
- Adhésion d'organisations, entreprises et institutions
- Signalement d'objets méritant de figurer dans notre inventaire
- Description détaillée de tels objets, de leur origine, de leur usage, de leur histoire
- Photographies, voire démonstration filmées...

Si vous êtes en accord avec ce projet, adhérez à l'ARIMEP, diffusez le présent courrier autour de vous et venez à la prochaine réunion. Si vous avez des questions, envoyez-les à l'adresse suivante :

arimep.arimep@gmail.com

Cordialement,

Roger Lécuyer, Président

Composition du bureau : Roger LECUYER, président ; Dominique HOCQUARD, vice-président ; Régine PLAS, secrétaire générale ; Nadège VERRIER, secrétaire générale adjointe ; Robert SIMONNET, trésorier ; Rémi GUERRIER, trésorier adjoint.

DÉONTOLOGIE

Appel à candidature CNCDP - octobre 2015

Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues

Commission indépendante, la CNCDP assure un rôle majeur pour la profession et sa défense.

Les avis consultatifs rendus sont travaillés en binôme et discutés en groupe, la réflexion sur la déontologie est portée par l'ensemble de la Commission. Plusieurs membres de la CNCDP arriveront au terme de leur mandat très prochainement.

Un appel à candidature est lancé en vue de remplacement des mandats achevés.

Qu'est-ce que la CNCDP ?

La CNCDP est une commission consultative créée en 1997 qui fournit des avis motivés sur des problèmes liés à la déontologie des psychologues. Elle se prononce sur les situations qui lui sont présentées et n'a pas pour fonction d'établir la matérialité des faits. La CNCDP explicite les principes et notions exposés dans le Code de déontologie, actualisé en 2012, et en assure le suivi dans la perspective d'une éventuelle révision.

Réflexion collégiale

Chaque avis est confié à deux rapporteurs qui travaillent en binôme. Ceux-ci étudient la demande, rédigent un projet d'avis qu'ils présentent à la réunion plénière de la CNCDP. Celle-ci en débat, propose des modifications de fond ou de forme à intégrer dans la version finale qui doit recueillir l'unanimité du groupe.

Observations des évolutions de la psychologie

La Commission est attentive aux évolutions de la discipline Psychologie, aux avancées de la recherche et à tous les nouveaux champs d'exercice (travail à domicile, dans la rue, par internet, etc.).

Qui peut être candidat ?

Tout psychologue ou enseignant-chercheur en psychologie peut se présenter. Toute réflexion sur la déontologie ou engagement militant dans les activités de la profession seront fortement appréciés.



Il est nécessaire de pouvoir se rendre disponible pour cette activité bénévole, qui requiert du temps et du travail, que la personne mettra ainsi au service du collectif.

Vous retrouverez une fiche de poste précise expliquant le travail en téléchargeant le document disponible à l'adresse suivante : <http://cncdp.fr/docs/CNCDP-Fiche-de-poste.pdf>

Enfin, il est demandé aux candidats de posséder une expérience de 5 ans dans un des secteurs d'activité de la profession ou de la discipline, soit en tant que psychologue, soit en tant qu'enseignant-chercheur.

Comment être candidat ?

Rédiger un Curriculum Vitae détaillé et une lettre de motivation, la demande doit mentionner le numéro ADELI du candidat.

Candidatures à adresser avant le 1er octobre 2015 :

1- Par mël à : siege@ffpp.net, en mentionnant « candidature cncdp » dans l'objet.

2- Ou par courrier postal :

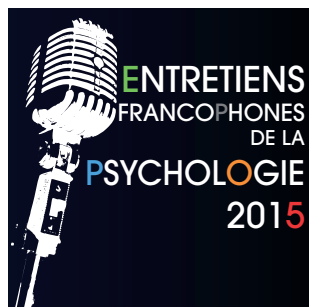
FFPP-Candidature CNCDP- 71 avenue Edouard Vaillant - 92774 Boulogne-Billancourt cedex

3- Ou par fax : 01 55 20 54 01



COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE
DE DÉONTOLOGIE DES PSYCHOLOGUES

Q À lire, ⬇ à télécharger ou 📱 à partager:
Retrouvez le travail mené par la CNCDP et l'index
des avis sur le site : www.cncdp.fr



EXPÉRIENCE

Premier congrès, premier article

Loren Fragoso

Stagiaire M1 Lille en psychologie

Actuellement en première année de master de Psychologie à l'université de Lille 3, j'ai eu l'opportunité grâce à mon stage d'assister aux Entretiens Francophones de la Psychologie. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je me suis rendue à cette manifestation. Ce fut pour moi une réelle expérience, une occasion de rencontrer des étudiants et des professionnels de tous horizons, tant au niveau du parcours que des obédiences.

La psychologie est une discipline en constante évolution. Ainsi, les Entretiens de la Psychologie constituent, à mon sens, un bon moyen de s'ouvrir aux différentes techniques des praticiens, d'ébranler ses convictions en apprenant des autres et surtout sur soi-même. Ils offrent, par ailleurs, la possibilité de comprendre les différents rôles du psychologue et l'importance de s'investir dans les associations. En tant qu'étudiants, nous ne sommes que très peu informés des différentes organisations de psychologues lors de notre cursus. Cet événement m'a donc permis d'entamer une réflexion sur la pratique de mon futur métier.

En effet, les conférences plénières ont été, pour moi, un bon moyen d'appréhender certaines informations que je méconnaissais ou qui me semblaient hors de portée : les enjeux et combats portés par les différentes associations et aussi les débats que cela peut susciter non seulement dans notre société mais aussi entre psychologues. Avec l'hyperspécialisation des cursus universitaires, de nombreuses associations ont vu le jour. L'objectif était que les psychologues se reconnaissent davantage dans celles-ci. Néanmoins, cela soulève, actuellement, de nombreuses questions. Faut-il regrouper les psychologues au sein d'une même association ou plusieurs sont-elles nécessaires pour revendiquer les différences qui font la force du titre unique ? Autant d'interrogations qui ont été soulevées et débattues et qui amènent à réfléchir sur la position du psychologue et son implication dans le fonctionnement organisationnel de la profession.

J'ai aussi pu prendre conscience des années de luttes pour parvenir à l'obtention d'un temps FIR et d'un titre unique. Des privilèges qu'on a tendance à considérer comme acquis mais qui se révèlent

fragiles d'une part, et d'autre part difficiles à obtenir pour les praticiens.

Lors de ces Entretiens, j'ai pris le parti de suivre l'axe santé. Les thèmes étaient très variés traitant des pratiques en santé mentale, de la neuropsychologie, de l'addiction, des enjeux éthiques et du vieillissement. J'ai pu apprendre que de nouvelles pratiques faisaient l'objet de recherches et que par exemple le jardin thérapeutique, en faisant appel aux différents sens des patients (vision, toucher, odorat, écoute), permettait de réduire les troubles psycho-comportementaux qu'on peut retrouver dans les maladies de type Alzheimer. En outre, les perspectives semblent encourageantes pour l'avenir de ces malades car ce jardin permettrait aussi de livrer des indices temporo-spatiaux et servirait d'appui non seulement à la mémoire mais, également, au langage et aux gnosies. J'ai aussi pu réaliser que le psychologue évoluait tel un funambule cherchant constamment l'équilibre entre éthique, situation, limites institutionnelles et pratique. Ces symposia m'ont permis de visualiser de manière concrète (enquête OFPN 2015) les conditions de travail actuelles des psychologues spécialisés en neuropsychologie, orientation vers laquelle je me dirige.

Toutefois, nous n'avons pas, malheureusement, le don d'ubiquité... les horaires des conférences chevauchaient ceux des ateliers et c'est avec grand regret que je n'ai pu assister à ces derniers. Mais il m'apparaît nécessaire de pouvoir y participer car ils offrent des clés pour accéder à la pratique du métier de psychologue et c'est une fois de plus l'occasion de s'immerger dans le bain de notre future profession.

Enfin, j'ai beaucoup apprécié l'éclectisme des conférences susceptible de satisfaire les goûts de chacun. Je renouvellerai certainement cette expérience car elle a été pour moi très enrichissante tant sur le plan humain qu'intellectuel. Je déplore le fait que nous ne soyons pas plus incités à participer à ce type d'évènement car c'est un condensé d'informations que j'ai accueilli avec grand plaisir et que je conseillerai vivement aux étudiants de Psychologie.

RESSOURCES

Entretiens de la psychologie 2015 : Les vidéos en ligne !

Conformément à notre engagement de rendre accessible les Entretiens à tous, nous avons le plaisir de vous proposer les vidéos des conférences plénières et de la table ronde de cette édition 2015 des Entretiens francophones de la Psychologie.

Ces documents ont été tournés et montés par les services de l'Université de Lorraine que nous remercions. Les vidéos sont mises à disposition sur plusieurs sites :

- le site officiel des Entretiens de la Psychologie **www.entretiens2015.org**, rubrique Vidéos
- la page facebook des Entretiens **www.facebook.com/EntretiensFFPP**
- enfin le site "replay" de l'Université de Lorraine **https://videos.univ-lorraine.fr/index.php?act=view&id_col=187** dans la collection "6^{es} Entretiens francophones de la Psychologie".

Retrouvez donc plus de 8 heures de contenus avec au programme :

- **Danielle Rapoport** : « Formation, Intervention, Recherche ». Quel support pour les psychologues aujourd'hui ?
- **Jean-Luc Viaux** : Maltraitance des enfants. À l'articulation de la clinique, du social et de la criminologie
- **Patrick Cohen** : Passé, présent et... avenir des psychologues
- **Dominique Lhuillier** : La psychologie du travail à l'épreuve des mutations contemporaines
- **Marianne Kant Schaps** : Les psychologues de l'éducation. De la spécificité française à l'Europe. Approche comparative et dynamiques internationales
- **Olivier Douville** : Face aux déliaisons sociales, en quoi le psychologue est concerné ?
- **Simone Korff Sausse** : Le handicap et les cliniques de l'extrême : 30 ans d'avancées
- **Table ronde des organisations** : Psychologue : à quel Titre ? 30 ans plus tard, bilans et défis... pour les organisations de psychologues



Les résumés des 6^{es} Entretiens francophones de la psychologie sont disponibles en téléchargement sur le site officiel **www.entretiens2015.org**, rubrique **Résumés**

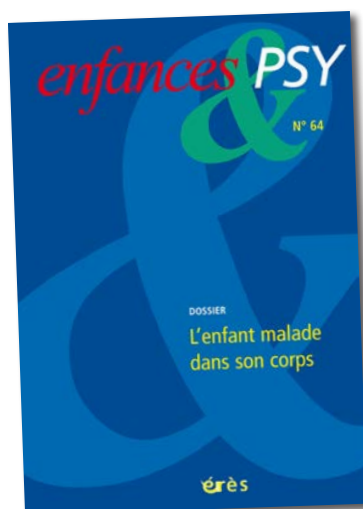
Plus de 120 communications regroupées en 130 pages !

Retrouvez l'ensemble des conférences plénières, des interventions de chaque axe classées par symposia, la table ronde politique et les 5 ateliers. Le fichier PDF comprend un chapitrage de l'ensemble des interventions pour un accès plus rapide aux contenus qui vous intéressent (voir le panneau Signet de votre liseuse de PDF préférée).

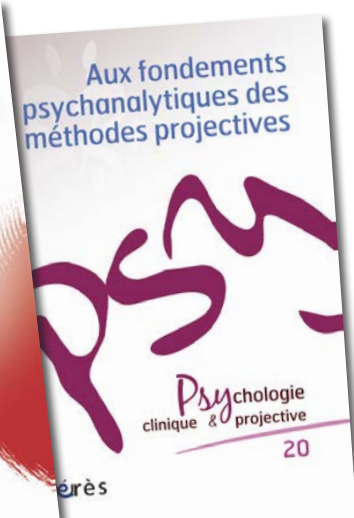
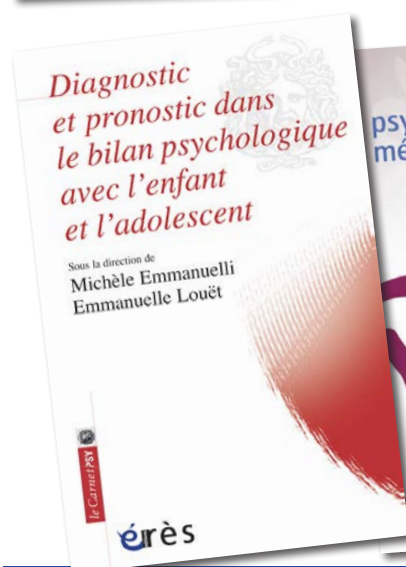




Les éditions érès, créées en 1980 par Georges Hahn et Jean Sacrispeyre, sont une maison d'édition spécialisée dans le domaine des sciences humaines et des pratiques qui s'en inspirent. Ancrés dans les réalités professionnelles concernées par les divers champs qui balisent notre ligne éditoriale, les ouvrages publiés témoignent d'une diversité d'approches théoriques et cliniques ainsi que d'un fort engagement humaniste :



1. L'enfance et notamment la petite enfance, l'enfance maltraitée, la parentalité, mais aussi l'adolescence ;
2. La santé mentale qui interroge la psychiatrie et les pratiques cliniques en référence à la psychanalyse, la psychothérapie institutionnelle, la théorie systémique ;
3. La psychanalyse d'inspiration freudienne ;
4. Le travail social et l'éducation avec notamment une attention particulière pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, et les acteurs sociaux eux-mêmes ;
5. Les phénomènes de société dont l'analyse nourrit l'action sociale et politique.



Notre catalogue s'enrichit chaque année de 90 nouveaux titres, et de 60 numéros de revues thématiques (qui sont de véritables livres !).

Nos lecteurs sont pour l'essentiel des professionnels (psychiatres, psychanalystes, soignants, éducateurs, travailleurs sociaux, juristes, etc.) exerçant en institutions ou en libéral, des chercheurs, des universitaires et des étudiants.

Les éditions Érès sur Internet

www.editions-eres.com

CONGRÈS

Congrès de la Société Française de Psycho-Oncologie

La SFPO a choisi d'organiser son 32^e congrès national sur le thème : « *La mort et ses représentations en cancérologie : un possible à vivre et à penser* ». 18-19-20 novembre 2015 à Lille, Grand Palais

Pourquoi avoir choisi ce thème ?

En dépit d'une espérance de vie majorée et d'un nombre croissant de cancers guéris grâce aux progrès thérapeutiques, 150 000 décès par cancer surviennent chaque année en France. Les soignants exerçant dans le champ de l'oncologie sont potentiellement confrontés chez leurs patients à la perspective de leur mort, qu'elle soit ou non évoquée au cours des parcours de soins ; celle-ci apparaît comme indissociable de la maladie, et ce parfois dès l'annonce de celle-ci. Par ailleurs, la question de la fin de vie quand elle s'invite en cancérologie rejoint le débat de société, alors même qu'une nouvelle loi est sur le point d'être promulguée durant l'année 2015.

Penser la mort possible reste difficile et suscite effroi, interrogations, évitement parfois. Cela impacte potentiellement tant la qualité des soins (relation, communication, difficultés d'anticipation...) que la souffrance des équipes. Face à cette thématique difficile et complexe, nous voudrions que les nombreux débats qui ne manqueront pas d'être suscités lors de ce congrès de la SFPO puissent apporter éclairage, réflexion et enrichissement pour tous les participants.

Quels axes majeurs y seront abordés ?

Un des premiers axes de ce congrès sera d'essayer d'enrichir notre réflexion en déclinant les représentations de la mort en oncologie selon différentes approches : médicale, psychologique, socio-anthropologique, philosophique et éthique.

Nous essaierons ensuite de décliner ensemble dans le champ de la cancérologie d'aujourd'hui les différentes représentations de la mort comme possible ou impossible pour les soignants,

les oncologues et les malades. Représentations sous-tendues par les extrêmes que sont d'un côté l'effraction d'une fin de vie qu'on ne parvient pas à nommer, et de l'autre l'espoir de guérison, sans cesse réactivé par les progrès thérapeutiques, au risque de rendre encore plus difficile pour les soignants

et les médecins le fait de l'évoquer auprès des malades et des proches. Le partage d'expériences et de pratiques cliniques au sein des équipes soignantes en oncologie et soins palliatifs, et des différentes associations confrontées à cette problématique, permettra de dégager des pistes de réflexions pour rendre à la fin de la vie une place de possible, possible à vivre, possible à penser.

Comme pour les précédentes années, le congrès de la SFPO proposera des ateliers de formation continue pré-congrès et la rédaction conjointe des recommandations de fin de congrès. De plus, au regard du thème abordé cette année, une conférence destinée au grand public aura lieu la veille du congrès. Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour les différents membres de notre société et pour tous les professionnels intéressés par le soin psychique en cancérologie de se retrouver et d'échanger dans une atmosphère studieuse mais toujours conviviale. Nous vous attendons à Lille nombreux.



Q À lire, à télécharger ou à partager :
<http://congres-sfpo.comm-sante.com>

CONFÉRENCES NATIONALES : À LA DÉCOUVERTE DE LA PSYCHOLOGIE D'AUJOURD'HUI

Cycle n° 1 (Nantes) :

Des premiers apprentissages aux savoirs scolaires



15 septembre 2015

Les premiers pas à l'école (2 à 6 ans) - Agnès Florin

C'est à l'âge préscolaire que nous conduira la conférence du 15 septembre, et à un enfant relativement autonome, qui parle, et qui sait de mieux en mieux se situer dans le système social dont il fait partie. À trois ans, c'est un enfant qui fréquente l'école maternelle. L'école prend-elle en compte les besoins et les possibilités psychologiques des jeunes enfants, telles que nous les connaissons aujourd'hui ? Que savons-nous de l'impact de l'école maternelle sur le développement des enfants et qu'en pensent-ils eux-mêmes ? Plus largement, comment les adultes qui s'occupent d'eux peuvent-ils contribuer, au cours de cette période de 2 à 6 ans, aux meilleures conditions de développement des enfants, à la construction de leur identité et à leur bien-être ? Ce sont ces questions qu'abordera Agnès Florin, de l'Université de Nantes lors de cette première conférence.



13 octobre 2015

Les handicaps - Daniel Mellier

La nécessité d'une diversification en retour des réponses sociétales, en particulier en matière d'apprentissages.



17 novembre 2015

L'acquisition de la lecture : pourquoi la France est-elle mauvais élève ? - Bernard Lété

Près de 20% des élèves de 6ème ont de la difficulté pour lire un texte simple. La France fait partie des pays où le poids de l'origine sociale dans la réussite scolaire est le plus important. Pour tenter de savoir pourquoi, les résultats d'une étude menée sur plusieurs années dans une école primaire lyonnaise seront présentés et discutés.

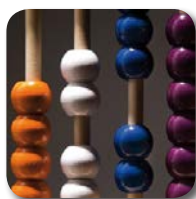


8 décembre 2015

L'origine des premières connaissances - Roger Lecuyer

Comment met-on en évidence des connaissances précoces ? Quelles sont les principales qui existent dans les tous premiers mois ?

Quelles sont les limites de ces connaissances ? Quelles conséquences éducatives en tirer ?



12 janvier 2016

L'apprentissage des nombres et du calcul - Michel Fayol

Que sait-on aujourd'hui de ces apprentissages et de leurs utilisations. L'apprentissage des systèmes symboliques. Passage du système symbolique au transcodage. Manipulation de ces systèmes (résolutions des opérations)

Retrouvez tous les détails sur les conférences, inscriptions et informations pratiques sur le site www.conferences.ffpp.net.

✍ Inscriptions : sur le site conferences.ffpp.net ou sur place.

👤 Entrée : 10,00 euros (tarif Public) 5,00 euros (tarif Adhérent FFPP) - 5,00 euros (tarif Étudiant)

📍 Université de Nantes - Faculté de Lettres et Sciences Humaines - Amphi E. Chemin de la Censive du Tertre, 44300 Nantes (arrêt tram : Facultés)

✉ Contact : secretariat.ffpp.paysdelaloire@gmail.com



CONFÉRENCES NATIONALES : À LA DÉCOUVERTE DE LA PSYCHOLOGIE D'AUJOURD'HUI

Cycle n° 3 (Paris) : Enjeux éducatifs au cœur de l'École : Contribution de la psychologie sociale aux débats

L'École doit pour beaucoup être le lieu d'une sérénité nécessaire à sa fonction. Si l'École fait l'objet de débats, c'est qu'on est parfois loin de cette sérénité. Cinq chercheurs, observateurs directs de l'École, aborderont, tour à tour, cinq aspects importants des défis auxquels elle doit faire face dans le monde d'aujourd'hui.



22 septembre 2015

Comprendre les conduites agressives et le cyberharcèlement à l'école - Laurent Bègue

Conçue comme un lieu par excellence d'instruction et de non-violence, l'école est le théâtre de conduites agressives dont les causes et les effets sur les élèves exigent d'être analysés et pris en compte. Cette conférence fera le point sur la violence scolaire, ses facteurs explicatifs et les interventions efficaces susceptibles d'être menées pour l'endiguer. L'accent sera mis sur les causes inhérentes aux caractéristiques des établissements scolaires, celles qui relèvent des caractéristiques psychologiques et sociales des élèves, et enfin des situations d'interaction entre eux.



7 octobre 2015

Les stéréotypes de genre : À l'origine des inégalités entre les filles et les garçons à l'école ? - Delphine Martinot

« Ma fille préfère les matières littéraires et mon fils les matières scientifiques ». L'imprégnation des mentalités par ces idées reçues ne compromet-elle pas à priori l'égalité des sexes à l'école, puis la réussite scolaire, voire l'intégration professionnelle ? En effet, les femmes continuent d'être sous-représentées dans les disciplines universitaires et les carrières dites socialement prestigieuses. Pourtant, les filles réussissent mieux scolairement que les garçons depuis plusieurs années déjà. Mieux connaître les stéréotypes de genre et leurs effets sur ce que les enfants pensent d'eux-mêmes, au moins partiellement, ce paradoxe.

Quels sont les stéréotypes de genre dans le domaine scolaire et comment agissent-ils sur ce que les élèves pensent d'eux-mêmes, sur leurs performances, leur motivation, ou encore leurs choix d'orientation scolaire ? À l'heure où l'égalité entre les femmes et les hommes constitue une priorité clairement affirmée et partagée, comment peut-on lutter simplement contre les effets négatifs des stéréotypes de genre, lesquels, en imprégnant les mentalités, agissent comme de puissants facteurs de discrimination et perpétuent la domination masculine dans notre société. L'école peut-elle jouer un rôle dans la promotion de l'égalité des sexes en proposant des contextes d'apprentissage susceptibles d'atténuer les effets délétères des stéréotypes de genre ?



3 novembre 2015

Le racisme de l'intelligence - Jean-Claude Croizet

Avec la découverte de la première échelle métrique de l'intelligence par Binet et Simon en 1905 est apparu que les enfants issus de milieux favorisés avaient en moyenne un âge mental supérieur à celui de leurs pairs des milieux populaires. Ce lien, maintes fois observé entre origine sociale et aptitude intellectuelle, marque l'histoire de la psychologie de l'intelligence. Depuis plus d'un siècle, le concept d'intelligence a ainsi connu un double destin : objet scientifique – c'est un des thèmes les plus étudiés en psychologie – et objet de controverses – il est au cœur de la grande polémique sur l'inné et l'acquis. Dans le cadre de cette présentation, notre objectif sera de rapprocher ces deux destins en proposant une déconstruction d'une conception essentialiste de l'intelligence selon laquelle la réussite scolaire est le reflet d'une intelligence supérieure et la difficulté scolaire traduit un manque de capacité.

Nous montrerons que la réussite à une épreuve intellectuelle est très sensible à son contexte de production

au point que certains changements d'apparence mineurs bousculent les hiérarchies de performance. Nous présenterons des recherches qui indiquent que les croyances essentialistes sur l'intelligence et les différences (interindividuelles ou intergroupes) contribuent aux écarts de performance intellectuelle observés entre groupes sociaux. Nous proposerons ainsi de rendre visibles certaines des logiques sociales qui imprègnent les situations scolaires et qui in fine participent à la reproduction et à la légitimation des inégalités sociales.



15 décembre 2015

Apprendre (par) la coopération - Céline Buchs

Faire travailler les apprenants (élèves ou étudiants) en groupe n'est pas toujours facile pour les enseignants, ni toujours bénéfique pour les élèves. La littérature sur l'apprentissage coopératif suggère cependant qu'il s'agit d'un outil pédagogique intéressant en comparaison au travail individuel ou compétitif. Cette conférence propose quelques pistes pour structurer

les interactions sociales lors des travaux de groupe de manière à renforcer la qualité des relations sociales et du travail cognitif. Nous discuterons des principes pour préparer les apprenants à coopérer et pour organiser leur activité proposée de manière à favoriser les bénéfices retirés d'un travail de groupe structuré.



19 janvier 2016

L'école républicaine et le respect de la diversité - Serge Guimond & Élodie Roebroek

Les analyses du modèle républicain d'intégration en histoire, en philosophie politique ou en sociologie ont très bien décrit les principes politiques et les valeurs qui sont au cœur de ce modèle mais elles ont rarement dépassé la réflexion théorique. Dans la France d'aujourd'hui, que pensent les gens des principes incarnés par la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » ? Qui est favorable à ces principes et pourquoi ? L'école est-elle efficace pour les transmettre ? Si oui, quelles conséquences en découlent pour le vivre ensemble ? L'idéal républicain est-il un moyen de lutter contre les préjugés et la xénophobie, ou est-ce en réalité un facteur d'intolérance à l'égard des différences ?

Un programme de recherche en psychologie sociale a été élaboré au laboratoire CNRS de Clermont-Ferrand afin de répondre à ces questions. Dans cette communication, plusieurs résultats inédits découlant de ce programme de recherche seront présentés dont certains permettent de mieux comprendre la réaction de la population française face aux attentats terroristes de janvier 2015.

Retrouvez tous les détails sur les conférences, inscriptions et informations pratiques sur le site www.conferences.ffpp.net.

✍ Inscriptions : sur le site conferences.ffpp.net ou sur place.

👤 Entrée : 10,00 euros (tarif Public) 5,00 euros (tarif Adhérent FFPP) - 5,00 euros (tarif Étudiant)

📍 Université Paris Descartes - Amphithéâtre VULPIAN - 12, Rue de l'École de Médecine, 75006 Paris (Métro Odéon, Cluny la Sorbonne, RER Saint-Michel) de 18h30 à 19h30

✉ Contact : siege@ffpp.net



**PARIS
DESCARTES**
INSTITUT DE PSYCHOLOGIE



LE JOURNAL DES
PSYCHOLOGUES

en partenariat avec :



FORMATIONS EPEP

Des formations adaptées à notre profession

Brigitte Guinot

Psychologue

Chargée de mission formation de la FFPP.

À la demande d'un grand nombre de psychologues, nous proposons en 2015 et 2016 des actions de formations dans plusieurs grandes villes de France.

Si vous êtes intéressés par une de ces formations, il est prudent de réserver à l'avance.

Pour cela, prendre contact avec le siège de la FFPP :

Tél. : 01 55 20 54 29 ou e-mail : siege@ffpp.net

Les programmes de ces formations ainsi que les modalités techniques (tarif, lieu etc.) sont accessibles sur le site des EPEP www.entretiensdelapsychologie.org.

Animateur Groupe Analyse des Pratiques

Paris:

- 11-12 janvier, 8-9 février et 7-8 mars 2016
- 4-5 avril, 2-3 mai et 13-14 juin 2016
- 12-13 septembre, 10-11 octobre et 21-22 novembre 2016

En région

- Rennes : du 16 au 18 novembre 2015 et du 14 au 16 décembre 2015
- Sur demande

Récit, révélation, dévoilement, signalement, procédure pénale. Rôle et place du psychologue dans le dépistage, le signalement et l'accompagnement de la victime dans la procédure pénale

- Paris : du 1er au 3 février 2016

Les Écrits professionnels du psychologue

- Orléans : du 13 au 15 janvier 2016
- Paris : 14-15-16 mars 2016
- Paris: 19-20-21 septembre 2016

Victimes de traumatismes : quels soins ?

- Paris : du 16 au 18 novembre 2015
- Paris : du 23 au 25 mai 2016
- Limoges : 14-15-16 mars 2016

Psychologue dans la FPH : se préparer au concours

- Paris : les 12 et 13 octobre 2015
- Paris : les 13 et 14 octobre 2016
- Bordeaux : les 7 et 8 novembre 2016

Psychologue à l'Hôpital

- Paris : les 15 et 16 octobre 2015
- Paris : les 10 et 11 octobre 2016

Prochainement, les dates des formations en régions et plus de précisions sur les nouvelles formations EPEP :

- Évaluateur externe des Établissements et services sociaux et médico-sociaux (Essms)
- L'apport de la neuropsychologie dans l'accompagnement des enfants. De l'évaluation aux interventions
- Le rôle du psychologue en institution gériatrique

Psychologues en institution :

Vous souhaitez proposer une formation en intra ; pour cela, contactez Brigitte Guinot chargée de mission formation à la FFPP qui vous indiquera la marche à suivre : ✉ brigitte.guinot@ffpp.net



Agenda FFPP : de octobre à décembre 2015

9 & 10 octobre 2015 : BF, BFE et CAF
20 novembre 2015 : BF

21 novembre 2015 : journée des régions
12 décembre 2015 : BF

🔍 À lire, 📄 à télécharger ou 📱 à partager:

Agenda en ligne FFPP : http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com_jevents&view=month&layout=calendar&Itemid=206

Calendrier des sessions EPEP : http://entretiensdelapsychologie.org/index.php?option=com_jevents&task=year.listevents&year=2015

Site internet de la FFPP : agenda en ligne

L'agenda FFPP regroupe et vous fait part régulièrement des nombreuses manifestations (journées d'études, colloques, conférences) autour de la psychologie et des psychologues, organisées partout en France, par des associations, des collectifs, des établissements. Vous pouvez nous faire part de vos dates en écrivant un mail au siège FFPP : siege@ffpp.net et en précisant en objet : « Demande parution agenda ».

Consultez notre agenda sur le site www.ffpp.net.

CORPS BLESSE, CORPS MALADE, CORPS MENACE A L'ADOLESCENCE

9 ET 10 OCTOBRE 2015 DIACONESSES PARIS

Le corps, source d'inquiétude et d'interrogations, est aussi chez l'adolescent source d'affirmation de soi. Il met en tension le sentiment continu d'exister. Sujet et objet de désirs nouveaux, il est un instrument majeur de la socialisation. La blessure grave, la maladie sévère ou chronique viennent perturber ce processus. Ces troubles placent l'adolescent dans des situations mal tolérées : action entravée, dépendance accrue, faillite du corps, interrogations sur son image, voire sur son identité, vulnérabilité et douleur. Les praticiens appelés à gérer la maladie et parfois le risque vital interviennent directement sur le corps dans ses déterminations les plus affectives ou sexualisées. Ils peuvent être aussi obligés d'anticiper le handicap ou la dépendance. Comment aider l'adolescent dans l'immédiat ? Quel discours tenir ? Comment penser l'après coup des interventions chirurgicales et des soins médicaux ? Quels remaniements psychiques les accompagnent ? Quelle est leur pérennité ? Comment interfèrent-ils avec le processus d'adolescence ? Existe-t-il une psychologie médicale, un corpus psychanalytique ou des apports des neurosciences permettant de mieux comprendre et améliorer la prise en charge de l'adolescent dans ces circonstances ? Comment réagissent les soignants et comment les soutenir ? Ce colloque réunit des spécialistes de l'adolescence dans les champs du psychologique et du somatique, appelés quotidiennement à tenter de répondre à ces questions. Il offre la possibilité d'un débat interdisciplinaire.

MAGAZINES

Dans les kiosques ce mois-ci



Le cercle Psy n° 17

sept. - oct. - nov. 2015

Le boom des troubles alimentaires

Q Site :

http://le-cercle-psy.scienceshumaines.com/le-boom-des-troubles-alimentaires_fra_579.htm



Psychologues & psychologies n° 239

Psychologue du travail à l'épreuve du terrain

Q Site :

<http://psychologues.org>



Le journal des psychologues n° 330, sept. 2015

Le sujet en médecine

Q Site :

<http://www.jdpsychologues.fr/>



Sciences Humaines n° 274

sept. - oct. 2015

L'enfant et le langage

Q Site :

<http://www.scienceshumaines.com/>



Les grands dossiers des sciences humaines n° 39

juin. - juil. - août. 2015

Élever ses enfants

Q Site :

<http://www.scienceshumaines.com/>



Bulletin de psychologie n° 538

Tome 68 (fasc. 4), 2015

La clinique : quelles cliniques ? Entretiens francophones de la psychologie 2012.

Q Site :

<http://www.bulletindepsychologie.net/>

i Tarif d'abonnement réduit au *Bulletin de Psychologie* pour les nouveaux adhérents

Un tarif réduit d'abonnement comme vous n'en avez jamais vu au prestigieux *Bulletin de Psychologie* exclusivement réservé aux membres de la FFPP dans le cadre du partenariat entre le *Bulletin de Psychologie* et la FFPP.

En effet, Le Bulletin propose un abonnement annuel à 42 euros (au lieu de 85 euros), pour les six fascicules du tome. Ce tarif réduit concerne exclusivement des abonnements souscrits par des particuliers, adhérents à la FFPP.

Adressez-vous à Jeannine Accoce, responsable du siège de la FFPP (siege@ffpp.net), pour souscrire l'abonnement.

L'adhésion à la FFPP

Adhésion individuelle 2015

(du 01/01/2015 au 31/12/2015)

Catégorie 1	Cotisation normale	100 €
Catégorie 2	Retraité ⁽¹⁾	75 €
Catégorie 3	Non imposables (justificatifs)	40 €
Catégorie 4	Étudiants ⁽²⁾ à partir du M1 (justificatifs)	20 €

Adhésion individuelle 15 mois

(du 01/10/2015 au 31/12/2016)

Catégorie 1	Cotisation normale	125 €
Catégorie 2	Retraité ⁽¹⁾	100 €
Catégorie 3	Non imposables (justificatifs)	50 €
Catégorie 4	Étudiants ⁽²⁾ à partir du M1 (justificatifs)	25 €

⁽¹⁾ Tarif ne permettant pas de bénéficier de l'APAJ (Aide Professionnelle, Aide Juridique)

⁽²⁾ Etudiant en Master ou doctorant non allocataire et psychologue non imposable, sur justificatif.

Diminution de 30% de l'adhésion FFPP pour les membres individuels adhérents à une centrale syndicale, sur justificatif.

Adhésion organisationnelle 2015

Nombre d'anciens adhérents x 45 €

Diminution de 30% de l'adhésion FFPP pour les membres individuels adhérents à une centrale syndicale, sur justificatif.

Adhérer en ligne

Avec le site de la FFPP : www.psychologue-psychologie.net ou www.ffpp.net,

Retrouvez les tarifs d'adhésion (rubrique **Adhérer** ou rubrique **À télécharger - Documents Adhésion**), les formulaires d'adhésion à imprimer ou le formulaire en ligne d'inscription individuel.

Simple, rapide et sûr, réglez votre cotisation directement en ligne avec le système Paypal !

Pour toute question, contactez le Siège de la FFPP : ✉ siege@ffpp.net, ☎ 01 55 20 54 29, 📠 01 55 20 54 01

S'abonner à Fédérer

Fédérer et Brèves de Fédérer (version papier) : 60 € pour participation aux frais d'édition et d'expédition avec remise gracieuse de 50% pour les adhérents.

Publier dans Fédérer

Vous souhaitez réagir à l'actualité, proposer des articles, vous pouvez me contacter à celine.parisot@ffpp.net pour connaître les modalités pour publier dans Fédérer ou Brèves de Fédérer.



**Fédération Française
des Psychologues et de Psychologie**

71, avenue Edouard Vaillant - 92774 Boulogne Billancourt Cedex

Tél. 01 55 20 54 29 Fax 01 55 20 54 01

e-mail siege@ffpp.net

www.psychologues-psychologie.net